ALEXIS CAILLE

La Question mexicaine et les Intérêts français





PARIS
Édité par *"Le Nouveau Monde"*
ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS FRANCO-AMÉRICAINS
7, Rue Laffitte

1913

INTRODUCTION

Depuis plusieurs mois, on parle beaucoup du Mexique en France. Les événements récents dont il a été le théâtre vont, pour la première fois peut-être, mettre officiellement en opposition les intérêts des États-Unis avec ceux des nations de la vieille Europe. La question mexicaine est devenue une question d'intérêt mondial ; elle fait l'objet déjà d'études nombreuses et de discussions multiples ; on parle, on cite des chiffres, on conte des anecdotes, on se livre aux conjectures ; on énonce, sur ce sujet, des vérités précises et l'on répand aussi de graves inexactitudes.

Le Mexique est mal connu en France. Pendant de longues années on lui a fait une confiance presque aveugle et aujourd'hui on serait à deux doigts de lui témoigner la plus injuste des méfiances.

Pour ma part, j'ai suivi de très près, et depuis longtemps déjà, son évolution constante. Les séjours que j'y ai faits chaque année depuis bientôt cinq ans m'ont profondément attaché à ce merveilleux pays et c'est précisément ce sentiment de sincère attachement qui m'a amené à écrire la brochure que je présente aujourd'hui au lecteur.

Si je contribue par cette étude à éclaircir un peu, à ses yeux, une question capitale qu'il n'a pu qu'entrevoir au travers des câbles d'Amérique et des études hâtives de nos journaux, mon ambition sera pleinement satisfaite.

J'ai voulu, en premier lieu, me débarrasser de toute

idée préconçue et me garder de toute partialité à l'égard des deux grands partis politiques qui divisent aujourd'hui le Mexique.

J'ai voulu n'être ni « Huertiste » ni « Constitutionnaliste », et pour atteindre ce but je me suis attaché à n'envisager les choses qu'au seul point de vue des intérêts de mon pays, au seul point de vue des intérêts français.

J'ai voulu qu'on sache à quel chiffre atteignaient précisément ces intérêts que j'envisage.

J'ai voulu qu'à la veille, sans doute, de graves débats parlementaires, chacun puisse réfléchir, devant la complexité et l'énormité des intérêts en cause, aux conséquences que peuvent avoir, soit une parole imprudente, soit une affirmation hasardée, soit encore une appréciation trop hâtive.

J'ai voulu qu'on se demandât si, parce que le Mexique traverse une crise politique très grave et très réelle, il faut semer l'inquiétude chez tous ceux qui lui ont fait crédit.

Alexis CAILLE.

CHAPITRE PREMIER

Les Intérêts français au Mexique.

Pourquoi la France doit se préoccuper de la question mexicaine.

La question mexicaine préoccupe un nombre considérable de Français. Après une très longue période de tranquillité parfaite que ce merveilleux pays a mis à profit pour arriver à un extraordinaire développement économique, le Mexique se trouve, depuis bientôt trois ans, livré, presque sans répit, aux luttes intestines les plus graves.

Après être arrivé à s'assurer dans le monde entier un crédit que lui enviaient sans doute, non seulement beaucoup d'autres républiques de l'Amérique latine, mais encore quelques gouvernements européens, le Mexique a donné de très réelles inquiétudes à tous ceux qui lui avaient fait la plus large confiance. Propriétaire d'un domaine foncier doté des richesses de tous ordres, ce pays avait vu affluer les capitaux nécessaires à la mise en valeur de ses ressources agricoles, minières ou industrielles. Il les avait d'ailleurs admirablement fait fructifier et la crise actuelle risque d'interrompre une vie économique intense où le prêteur comme l'emprunteur trouvaient toujours un bénéfice largement rémunérateur.

Les emprunts mexicains introduits en France dépassent 4 milliards.

Parmi les puissances de la vieille Europe qui ont ainsi servi de banquiers au Mexique, la France tient assurément le premier rang.

En effet, si on essaie, tout d'abord, d'établir le montant des valeurs mexicaines introduites en France, on arrive au tableau ci-dessous (1) :

Cote officielle.

Mexique 4 0/0 or 1904	Fr.	207.200.000
— 4 0/0 or 1910		280.275.000
Banque Centrale Mexicaine		67.500.000
Banque de Guanajuato		7.500.000
Banque de l'Etat de Mexico		7.500.000
Banque de Londres et Mexico		53.750.000
Banque Nationale du Mexique		79.438.250
Crédit Foncier Mexicain, actions		12.500.000
— obligations		41.120.000
Foncière du Mexique, actions		26.500.000
— obligations		31.500.000
Nationaux du Mexique, actions		625.000.000
— obligations		152.810.000
Mexico Tramways		54.186.000
Boléo		12.000.000
El Buen Tono		9.750.000
	Fr.	1.668.529.250

(1) Ce tableau a été établi en prenant pour chaque valeur le taux d'émission ou d'introduction et le nombre des titres inscrits à la cote française.

Il n'est pas douteux que les résultats d'un semblable relevé sont très approximatifs. Tous les titres qui y figurent ne sont pas demeurés en France et un grand nombre d'entre eux furent introduits au-dessous du pair.

Toutefois, un pareil travail conserve une complète valeur d'indication, car un bon nombre des titres qui y sont inscrits furent introduits avec prime, ce qui compense la première objection. D'autre part, si un grand nombre de ces titres ne sont pas restés en France, le nombre est plus grand encore des affaires mexicaines qui ont fait appel aux capitaux français et dont les titres n'ont été cotés que passagèrement ou même ne furent jamais cotés.

Marché en banque.

Aguascalientes 5 0/0 1910.......Fr.	3.380.000
Durango 5 0/0 1907..................	4.160.000
— 3 0/0 1910..................	4.680.000
Mexique 5 0/0 int..................	500.000.000
— 3 0/0 int..................	1.211.924.375
— 5 0/0 or 1899..............	572.040.000
Industrielle d'Atlixco..............	15.000.000
Las Dos Estrellas..................	85.200.000
Mexican Eagle pref................	22.100.000
— ord..................	107.900.000
Mexico Mines of El Oro............	4.500.000
	Fr. 2.530.884.375

Rappel du total des valeurs inscrites

A la cote officielle..............Fr.	1.668.529.250
Au marché en banque..............	2.350.884.375
	Fr. 4.019.413.625

Disons tout de suite que si ce chiffre supérieur à quatre milliards ne laisse pas que d'être impressionnant, on doit reconnaître que l'épargne française n'a pas fait au Mexique un crédit excessif. Les événements en ont fourni une preuve éclatante puisque trois années de révolution n'ont pu que faire fléchir les cours sans amener, dans un groupe aussi considérable, les perturbations graves qu'on pouvait craindre.

Si maintenant, à côté de ce chiffre d'intérêts purement financiers, on estime à cinq cents millions les capitaux français engagés dans les affaires industrielles et commerciales, on ne saurait encore être taxé d'aucune exagération.

Les intérêts commerciaux de la France sont également considérables.

On sait que tout le commerce de la nouveauté est entre les mains de la colonie française émigrée de Barcelonnette, notre petite ville des Alpes. Ce commerce de la nouveauté est détenu à Mexico par une

série de maisons énormes représentant chacune des millions et quelquefois des dizaines de millions de piastres. A Orizaba, la grande fabrique du Rio-Blanco appartient aux magasins en question. Si l'on songe maintenant aux autres affaires industrielles : brasseries, fonderies, chemins de fer secondaires, etc., etc., on se rend compte de la modestie de ce chiffre de cinq cents millions.

Enfin, il est presque impossible de fixer par un chiffre la valeur du débouché que le Mexique constitue pour un grand nombre de nos industries et en particulier pour nos industries de luxe.

Ce bref exposé suffira à démontrer à quel point la question mexicaine peut préoccuper tous les Français.

La France se doit à elle-même d'avoir, dans la question mexicaine, une politique personnelle.

Il montrera aussi pourquoi la France est dans la nécessité d'avoir une politique mexicaine toute personnelle et comment elle se doit à elle-même de ne laisser aucune puissance de l'Europe ou du Nouveau-Monde empiéter sur les droits que lui donne une semblable situation ni se substituer à elle pour l'accomplissement des devoirs qui en découlent.

Il est donc nécessaire que l'opinion publique en France se fasse une idée très nette des événements qui surviennent au Mexique et de toutes leurs conséquences possibles. Jusqu'ici, les éléments nécessaires à la simple compréhension des faits lui ont manqué et notre but sera précisément d'apporter un peu de lumière dans une question que plusieurs confrères ont appelé déjà, avec un peu d'exagération, « l'imbroglio mexicain ».

Il convient d'accueillir avec réserve toutes les informations de source américaine.

Pour y parvenir, il faudra tout d'abord nous mettre en garde contre tout ce qui risquerait de fausser notre jugement.

Il nous faudra donc accueillir avec réserve la plupart des nouvelles qui nous arriveront du Mexique par la voie américaine, car nous démontrerons par la suite que les Etats-Unis ne peuvent pas être impartiaux dans leur appréciation des événements actuels. Ils ont trop d'intérêts en jeu pour conserver une parfaite liberté d'interprétation et, d'autre part, le seul fait qu'ils se trouvent en contact direct avec les éléments révolutionnaires répandus surtout dans le nord du Mexique, les entraîne à envisager la situation sous le même angle que celui qui, des deux partis en présence, est leur plus proche voisin.

Ceci posé, nous éviterons soigneusement d'aborder les questions de politique intérieure. Les affaires du Mexique nous intéressent, je le répète, dans la mesure seulement de nos intérêts particuliers. Nous n'avons pas à intervenir dans les querelles intestines en dehors de cette mesure. Les questions de politique intérieure mexicaine doivent se régler entre Mexicains.

Pour nous, le meilleur gouvernement est celui qui saura ramener l'ordre et permettre la libre évolution économique d'un pays sur l'avenir duquel nous sommes en droit de compter en raison même du crédit considérable que nous lui avons consenti.

CHAPITRE II

Les dessous de la question mexicaine.

On se figure volontiers, en Europe, la révolution mexicaine, qui dure depuis bientôt trois années, comme le résultat de rivalités sans causes profondes. On s'obstine à l'envisager comme un simple choc d'intérêts personnels, une lutte de partisans telle qu'on en voit à chaque instant dans tous les pays d'origine espagnole.

Une pareille opinion constitue une lourde erreur.

La Révolution mexicaine a des causes tout à la fois d'ordre social et d'ordre économique.

La révolution mexicaine a, bien au contraire, des causes d'ordre social et des causes d'ordre économique, et cette vérité est d'une importance capitale non seulement au point de vue actuel, mais aussi au point de vue de l'histoire du peuple mexicain.

L'Indien du Mexique n'est pas une race usée ou déprimée, malgré le dur esclavage de la période coloniale, malgré le véritable servage auquel il s'est trouvé soumis un peu partout, le descendant de Moctezuma a conservé une réelle indépendance d'esprit. Il a de la finesse, il voit clair, il raisonne. Enfin, il possède à un très haut degré le sens de la propriété personnelle et l'amour du sol sur lequel il vit.

C'est là précisément qu'est le nœud de la question.

Dans presque tout le Mexique, les terres appartiennent à une artistocratie de riches « hacendados » dont les propriétés sont à ce point immenses qu'ils ne parviennent pas toujours à en assurer l'exploitation totale.

Sur ces terres, la main-d'œuvre est représentée par l'Indien, qui travaille sous le contrôle de gérants, généralement espagnols, et qui n'ont pas tout perdu de la dureté des temps coloniaux.

Or cet Indien n'est pas révolutionnaire d'instinct. Je n'en veux pour preuve que ce qui s'est passé dans un petit coin fertile de ce merveilleux Mexique, la Sierra de Puebla.

L'Indien de la Sierra de Puebla est calme et travailleur. Les politiciens qui veulent l'arracher à sa terre usent en vain leurs efforts ; on peut lui offrir deux ou trois piastres par jour pour « se soulever », il refusera. Car il est devenu un petit propriétaire, un agriculteur qui vit tranquillement sur « sa » terre.

Autrefois, il a lutté aussi : sous les ordres de Francisco Lucas, il s'est battu aux temps déjà lointains ou Porfirio Diaz commençait à faire parler de lui, et c'est précisément Porfirio Diaz qui a fait répartir cette Sierra de Puebla entre les hommes de son lieutenant Lucas. Ils s'y sont fixés et sont devenus des paysans aussi attachés à leur terre que notre paysan de France.

Ce qu'est devenu l'Indien de la Sierra de Puebla, il n'est pas un « peone » d'une autre région qui ne voudrait le devenir à son tour, et, lorsqu'il contemple les propriétés énormes de ses maîtres, il sent monter en lui le désir impérieux de posséder à son tour un peu de cette terre sur laquelle il vit et dont tant de surfaces encore ne sont même pas cultivées.

question agraire est à l'origine du mouvement révolutionnaire.

Il y a donc une question qui domine toute l'agitation mexicaine, c'est la question agraire. Cela est tellement vrai que tous les meneurs ont choisi pour plate-forme précisément les revendications populaires relatives au problème de la répartition des terres.

On doit se demander pourtant si cette question, malgré l'ardeur des aspirations qu'elle développe, était de

nature à précipiter le Mexique dans la crise terrible qui le secoue depuis tant de mois.

Il semble bien, en effet, qu'il devait être possible de renouveler ailleurs ce qu'on avait fait dans la Sierra de Puebla sans qu'il fût besoin pour cela des convulsions terribles de ces dernières années.

Voici précisément où d'autres éléments interviennent.

Si les revendications agraires sont bien à la base du mouvement révolutionnaire mexicain, elles n'ont servi aux agitateurs que de prétexte et, comme nous le disions tout à l'heure, de plate-forme aux yeux de la population.

A elles seules, jamais elles n'auraient amené l'agitation actuelle. Il eût été trop simple de calmer ou de canaliser cette agitation par des concessions faciles et même désirables dans un pays où la densité de la population est encore très faible.

Mais d'autres facteurs d'ordre économique sont intervenus et ils n'ont pas tardé, en fait, à reléguer au second plan ce qui avait été la cause première.

Les conflits d'intérêts étrangers.

Il est né, en effet, dans ce pays qui faisait un si large appel aux concours du dehors pour l'exploitation avantageuse de ses richesses naturelles, des conflits très graves entre ses différents prêteurs eux-mêmes.

Les Etats-Unis étaient des voisins trop proches pour que tant d'entreprises fructueuses ne les attirassent pas. Leurs capitalistes sont venus en grand nombre et ils se sont bientôt heurtés à leurs rivaux européens.

Le choc fut assez rude et on connaît suffisamment les tendances impérialistes qui ont dominé jusqu'à ce jour toute la politique des Américains du Nord pour comprendre que la concurrence dans un pays si proche du leur eût tôt fait de leur sembler inadmissible.

Ils oubliaient du reste, dans leur ardeur, un facteur important tout à fait à leur désavantage : la question de

race. Cette question, toujours sérieuse, est plus importante que jamais aux frontières et si le Latin du Sud et du Centre-Amérique n'aime guère l'Anglo-Saxon de l'Amérique du Nord, cet éloignement devient au Mexique de l'hostilité, en raison même du voisinage immédiat.

Les Etats-Unis avaient une autre raison de s'élever contre cette rivalité. L'ouverture prochaine du canal de Panama les incitait à s'assurer tout au moins une domination d'influence sur les pays compris entre leur frontière sud et la zone du canal.

Le gouvernement du général Porfirio Diaz, qui fut toujours de tendances extrêmement « nationales », prit des mesures importantes qui déçurent grandement les Américains du Nord.

Nous citerons seulement trois questions, parmi beaucoup d'autres, qui prirent une tournure peu conforme aux vues des Etats-Unis

rachat des Chemins de fer nationaux.

C'est d'abord la grande œuvre de l'ancien ministre des finances, M. J.-Y. Limantour, la réorganisation des Chemins de fer Nationaux du Mexique. Ce remaniement assura au gouvernement mexicain le contrôle absolu de son système de voies ferrées, contrôle qui échappait, ainsi, aux magnats des chemins de fer américains.

Chemin de fer de Tehuantepec.

Ce fut ensuite la question du Chemin de fer de l'isthme de Tehuantepec. Cette ligne avait un intérêt capital pour les Etats-Unis, car elle constituera toujours, quoi qu'on puisse dire, une concurrence sérieuse au canal de Panama, puisqu'elle raccourcit d'environ 3,000 milles le trajet de New-York à San-Francisco et qu'une telle différence peut compenser dans bien des cas les ennuis du double transbordement du bateau au chemin de fer et du chemin de fer au bateau.

Elle fut construite par l'Etat mexicain, mais la gestion en fut confiée, par contrat, au groupe Pearson de Londres.

Les terrains du Chamizal.

Enfin, une dernière question, moins grave, mais tout aussi irritante, fut la question dite du « Chamizal ». Ces terrains du Chamizal sont ceux sur lesquels on a construit un bon tiers de la ville américaine de El Passo. Le traité de 1847 ayant fixé le cours du rio Bravo comme frontière naturelle, les terrains dont il s'agit étaient à cette date sur territoire mexicain. Depuis, le cours du rio Bravo se modifia pour passer très au sud de son lit primitif. Les Américains pensèrent que la frontière était toujours, malgré sa mobilité, le cours même du rio Bravo. En conséquence, ils s'approprièrent les terrains compris entre le lit du fleuve en 1847 et le cours actuel. La ville de El Passo y construisit ses plus beaux quartiers, malgré les réclamations du gouvernement mexicain, qui prétendait que la frontière véritable avait été fixée au moment du traité. On décida de s'en rapporter à l'arbitrage et la sentence rendue accueillit la thèse mexicaine et décida le retour au Mexique des terrains du « Chamizal ». En fait, il ne s'agit de rien moins. pour les Etats-Unis, que d'abandonner le plus beau tiers d'une très belle ville.

Les Américains avaient vu avec faveur la révolution madériste.

Pour toutes ces raisons, le mouvement révolutionnaire de 1910, dont le chef fut M. Francisco Madero, fut envisagé avec faveur de l'autre côté de la frontière et les questions d'ordre pratique que nous venons d'exposer ne furent pas tout à fait étrangères à la chute du général Porfirio Diaz. Le mouvement d'agitation maderiste, qui avait bien ses origines dans les réclamations agraires, fut aidé, sinon par l'appui direct des

Etats-Unis, tout au moins par une neutralité qui allait jusqu'à permettre, à la frontière, le passage sans discussion de tout ce qui pouvait être utile aux révoltés en armes et en munitions.

Avec le régime de M. Francisco Madero, les Américains eurent un moment l'espoir de voir s'aplanir bien des difficultés.

Au point de vue financier, le nouveau gouvernement, sans se séparer toutefois du concours des banquiers franco-anglais, noua des relations plus suivies avec le marché de New-York et en particulier avec la maison Speyer.

Les Américains purent même croire réglée, un instant, la question du Chemin de fer de Tehuantepec. Le gouvernement de M. Madero était disposé, en effet, à résilier le contrat de la maison Pearson au prix d'une indemnité de 10 millions de piastres.

On parlait enfin d'en appeler de la sentence arbitrale au sujet du Chamizal.

Les événements de février dernier et le nouveau changement d'orientation de la politique mexicaine réduisirent à néant toutes ces belles espérances, puisqu'ils marquaient, dans une certaine mesure, le retour aux traditions « nationalistes » de l'avant-dernier gouvernement.

Aujourd'hui, enfin, la finance américaine doit tenir rigueur au Mexique de deux nouveaux succès remportés par la finance européenne, le premier à propos des pétroles, le second au sujet des chemins de fer commerciaux.

question des pétroles.

On sait, en effet, que des découvertes relativement récentes ont établi la présence au Mexique de gisements pétrolifères d'une richesse tellement extraordinaire que ce pays, en deux ou trois années, arrive presque au second rang parmi les producteurs de pétrole.

La *Standard Oil* américaine risque de se trouver très

atteinte par cette concurrence de voisinage immédiat et elle aurait voulu, en tout cas, mettre la main sur les gisements en question. Ce projet n'a pu se réaliser parce que le grand syndicat américain s'est rencontré avec le puissant syndicat anglo-français qui a constitué la « Compania de Petroleo El Aguila S. A. », dont les fondateurs sont la maison anglaise Pearson, qui a pour chef actuel lord Cowdray et un groupe français important groupé autour de la maison Bénard et Jarilowsky.

Cette Compagnie possède maintenant, près de Tuxpam, un gisement de pétrole dont le rendement s'est maintenu plusieurs semaines à 100,000 barils par jour, alors que les meilleurs puits californiens du trust américain n'ont jamais dépassé de quarante à cinquante mille barils.

Le contrat avec la Société belge des Chemins de fer secondaires.

Au point de vue des chemins de fer commerciaux, le succès a été remporté par les Belges qui ont obtenu du gouvernement mexicain un contrat autorisant la Société Belge des Chemins de fer Secondaires à émettre des bons dont l'intérêt est garanti par le Gouvernement Fédéral, en vue de la construction de près de 5,000 kilomètres de voies nouvelles dans différentes régions de la République mexicaine. Cette Société a passé diverses ententes avec d'importants groupes français qui sont avec elle en communauté d'intérêts.

La connaissance de ces divers problèmes essentiellement économiques permettra de mieux comprendre les événements d'hier comme ceux de demain.

Le sentiment d'hostilité du Gouvernement des États-Unis contre le Mexique n'est pas partagé par le peuple américain.

Il convient cependant de poser ce principe, sans aucune hésitation, que l'hostilité du gouvernement des Etats-Unis contre le gouvernement actuel du Mexique

n'est pas l'expression du sentiment national du peuple américain. Ce dernier, jusqu'ici tout au moins, malgré les excitations des groupes intéressés, n'épouse pas la querelle de ses financiers. Il n'y a rien là d'analogue au mouvement national qui a poussé à la guerre avec l'Espagne, et l'on peut même dire que l'antipathie réelle du Mexicain pour le Nord-Américain n'a pas son équivalent de l'autre côté de la frontière.

e facteur le plus important de l'agitation mexicaine est tout entier dans cette lutte de l'influence américaine contre l'influence anglo-française.

En résumé, si ce serait vouloir diminuer par trop la portée de la question mexicaine que de ramener le débat à ces seuls conflits économiques, on ne saurait nier pourtant que le facteur le plus important des perturbations survenues depuis trois ans dans ce pays consiste précisément dans cette rivalité de la finance américaine et de la finance européenne, dans ce choc des intérêts américains et des intérêts anglo-français.

Après avoir dégagé ce principe préalable, nous comprendrons mieux le jeu des événements que nous allons essayer de démêler maintenant, d'abord au seul point de vue de la politique extérieure mexicaine, et, enfin, dans toutes ses conséquences à l'intérieur de ce grand pays.

CHAPITRE III

Le Mexique et les Etats-Unis.

La diplomatie des pays de la vieille Europe, il y a seulement une vingtaine d'années, n'aurait jamais pensé qu'un rôle quelconque pût être joué dans l'une des quatre autres parties du monde, qui fût de nature à influer de façon sensible sur les destinées des nations. Nos diplomates ignoraient de l'Afrique tout ce qui n'était ni l'Algérie ni l'Egypte ; ils ne connaissaient en Asie que l'Asie Mineure et, quand à l'Amérique, jamais il ne leur serait venu à l'idée seulement de songer à elle.

Mais les événements ont marché et l'évolution économique mondiale a changé tout cela. Un peuple du nouveau monde a été de l'avant, et sa parole compte maintenant, non plus seulement dans des discussions internationales lointaines, mais, chaque jour, dans le domaine diplomatique ; ce peuple, c'est la nation américaine, ce sont les Etats-Unis.

Aussi bien, des événements récents ont-ils démontré que les plus vieilles nations d'Europe pouvaient trouver à New-York des appuis certains ; appuis qui, pour être d'ordre financier, n'en avaient pas moins la répercussion la plus directe et la plus considérable sur leurs destinées.

Il est donc bien naturel que les Etats-Unis s'efforcent à jouer dans la question mexicaine le rôle de tout premier plan qui leur revient d'ailleurs, en bonne logique, tant du fait de leur situation géographique qu'en raison de l'importance de leurs intérêts économiques.

Les intérêts américains au Mexique sont considérables.

Nous avons vu déjà l'importance des intérêts français au Mexique. Les Etats-Unis ont, eux aussi, engagé des capitaux considérables dans les mines, dans la métallurgie, dans les industries diverses un peu sur toute l'étendue du territoire mexicain, mais surtout au nord.

L'intervention américaine dans les affaires du Mexique était donc un événement prévu et inévitable.

La politique, avant tout nationale, du nouveau gouvernement ne pouvait que contrecarrer leurs desseins. Il était donc également naturel de les voir entrer en lutte avec ce gouvernement. Ce sont les phases de cette lutte, les moyens employés et les résultats obtenus que nous devons étudier dans ce chapitre.

L'attitude des Etats-Unis a eu tout au moins le mérite de la netteté. Ce fut, tout de suite l'hostilité déclarée.

Les Etats-Unis refusent de reconnaître le gouvernement du général Huerta.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est refusé à reconnaître le nouveau gouvernement du général Huerta que toutes les puissances européennes avaient cependant accepté.

Ce refus, pour être une manifestation d'hostilité, ne constituait pourtant qu'une manifestation d'hostilité passive. La diplomatie américaine, même au prix, quelquefois, des plus lourdes erreurs, répugne à cette passivité. Elle voulut en venir à l'action.

Pour agir, il n'y avait que deux méthodes : l'action armée, c'est-à-dire l'intervention, et l'action diplomatique.

La première méthode, celle de l'intervention armée, n'était pas applicable. On en a beaucoup parlé à certains moment. Nombre de gens, en Europe, la croyait prochaine. Cette idée vient de l'ignorance que nous avons ici de la situation. Les personnes au courant des choses américaines savaient qu'*une intervention armée*

était de toute impossibilité et ne s'y arrêtaient pas. A ce point de vue, la situation n'a pas changé et elle ne changera pas.

L'intervention armée des États-Unis au Mexique est impossible.

Certes, il existe aux Etats-Unis un parti disposé à l'intervention armée. Si les magnats des chemins de fer ont joué leur rôle dans la révolution mexicaine, si les puissances de l'industrie du pétrole sont intervenues dans les luttes intestines, nombre de gens, aux Etats-Unis, estiment que ces applications particulières de la diplomatie du dollar ne donnent pas les résultats précis et définitifs qu'on tirerait d'une intervention. Et ceux qui pensent ainsi s'agitent et sont puissants.

Pourtant, il ne semble pas qu'ils puissent être écoutés, car les Etats-Unis doivent repousser toute idée d'intervention armée, à la fois, pour des raisons d'ordre militaire et pour des raisons d'ordre économique.

L'armée des États-Unis n'atteint pas 50,000 hommes.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les Etats-Unis n'ont pas d'armée. Même en réduisant au minimum les garnisons indispensables sur différents points du territoire et aux Philippines, ils n'arriveraient pas à réunir plus de 40,000 hommes, c'est-à-dire à peine le quart de ce qu'il faudrait pour se lancer, avec quelques chances de succès, dans une semblable aventure.

Le Mexique n'est pas Cuba, où l'indigène pouvait préférer bien des dominations à la domination espagnole. Le Mexicain est un peuple libre chez lequel le sentiment national est très vif. Il y a de plus, entre le Mexicain et le Nord-Américain, une haine de race qui va chaque jour en s'accentuant. Le Mexicain aurait tôt fait d'oublier ses discordes pour se retourner contre un envahisseur qui reste, malgré tout, l'ennemi commun ; il est toujours plus ou moins soldat, il sait se battre, il connaît sa montagne ; ce serait une lutte épuisante et qui ne finirait jamais.

Et d'ailleurs, si même nous admettons un instant qu'au prix de lourds sacrifices d'argent, les Etats-Unis parviennent à grouper une armée de 100 à 150,000 hommes, où prendront-ils les officiers nécessaires pour la commander ? On peut trouver des soldats, mais des cadres ne s'improvisent pas.

C'est donc cette armée, sans chefs, sans cohésion, qui devra envahir un pays mal connu, montagneux, souvent désertique ; c'est elle qui devra parcourir quelquefois jusqu'à 300 kilomètres sans rencontrer une goutte d'eau, harcelée sans cesse par un ennemi qui reculera devant elle, fuira dans sa montagne et réapparaîtra le lendemain.

Tout cela, les Américains le savent et de hauts fonctionnaires **n'ont pas hésité à déclarer que les Etats-Unis n'étaient nullement préparés à une semblable entreprise.**

La question japonaise.

Et puis, il y a encore le Japon, qu'on oublie presque toujours, mais qui compte, qui veut compter d'ailleurs, et qui comptera.

Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il existe un traité ou une entente quelconque entre le Mexique et le Japon. On l'a affirmé, on l'a nié, cela importe peu, au fond, car un fait domine tout cela : l'antipathie du Nord-Américain pour le Japonais et la haine dont le Japonais paie de retour le Nord-Américain.

Les incidents de Californie datent d'hier et ils ne sont pas encore réglés d'ailleurs, et c'est hier aussi que le nouvel ambassadeur du Japon à Mexico a été reçu aux acclamations d'une foule enthousiaste ; c'est hier encore que le Japon s'est empressé d'envoyer un de ses croiseurs derrière ceux qu'envoient les puissances européennes dans les eaux mexicaines

Que les Etats-Unis soient obligés de concentrer tous leurs efforts sur leur frontière du sud, que devient la Californie, que deviennent encore les Philippines, placées là comme pour tenter les Japonais ? La lutte serait difficile pour l'oncle Sam obligé d'aller se battre à 10,000 milles de sa base.

L'intervention n'aurait que des conséquences fâcheuses pour les États-Unis, même au point de vue économique.

Envisagée au seul point de vue militaire, l'intervention serait donc une folie, mais, si elle devait avoir pour conséquence une annexion quelconque de territoire mexicain, elle placerait le cabinet de Washington devant de redoutables problèmes économiques.

Pour n'en citer qu'un seul, nous signalerons l'âpreté des luttes relatives au maitien du taux des salaires, taux qui reste toujours supérieur à 2 dollars sur territoire américain. S'il l'on reculait vers le sud la frontière mexicaine, combien de centaines de milliers d'indiens de Sonora, de Chihuahua ou de Nuevo Leon seraient prêts à travailler pour 50 sous par jour ?

L'intervention diplomatique des États-Unis.

L'intervention armée apparaissant décidément comme une impossibilité absolue, l'intervention purement diplomatique était seule possible.

Le Président Woodrow Wilson, ainsi que M. Bryan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ont délibérément assumé la charge de conduire la politique américaine à l'égard du Mexique.

A vrai dire, il ne semble pas, jusqu'à présent, que le ministère d'Etat de Washington ait brillamment réussi. Sa diplomatie semble manquer singulièrement de finesse et de doigté, alors que l'attitude du gouvernement mexicain a su demeurer très digne à l'exclusion de toute provocation comme de toute faiblesse.

Les Etats-Unis ont persisté dans leur refus de reconnaître le gouvernement du Président provisoire, général Victoriano Huerta. Alors que toutes les puissances européennes ont procédé à cette reconnaissance officielle, les Etats-Unis prétendent ne pas y consentir.

Cependant, ils ont laissé à leur ambassade de Mexico un chargé d'affaires et de nombreux attachés qui correspondent quotidiennement avec les autorités mexicaines.

La mission de M. J. Lind, Agent confidentiel.

Ils ont même innové dans les usages diplomatiques en imaginant l'envoi au Mexique d'un *agent confidentiel*, chargé toutefois d'une mission diplomatique officielle.

Cet agent est M. J. Lind, qui se rendit à Mexico, non pas comme représentant du gouvernement des Etats-Unis, mais comme représentant du Président Wilson. La distinction était d'une subtilité toute nouvelle en diplomatie.

Nous ne donnerons pas ici le détail de la mission de M. Lind. C'est un incident de l'histoire mexicaine trop important pour risquer d'en diminuer la portée par une interprétation quelconque.

Nos lecteurs trouveront aux annexes le texte intégral des notes échangées entre M. J. Lind, d'une part, et M. F. Gamboa, alors ministre des affaires étrangères, au nom du gouvernement mexicain, d'autre part.

La politique américaine est toute d'hostilité personnelle contre le général Huerta.

La lecture de ces documents donne la plus haute idée de la dignité parfaite du gouvernement mexicain à ces heures difficiles. Elle donne également l'impression très nette que la politique américaine ne vise pas telle ou telle théorie politique ou économique, mais seulement la personne même du Président provisoire, le général Victoriano Huerta.

Tout l'effort de la diplomatie mexicaine tend à écarter sa personne sans vouloir considérer qu'une semblable attitude est une atteinte directe à la souveraineté nationale et à l'indépendance du Mexique.

M. F. Gamboa a très remarquablement souligné toute l'étrangeté de pareils procédés et ses deux réponses, qu'on lira plus loin, demeureront comme des modèles de dignité et de fermeté diplomatiques,

La mission de M. J. Lind, qui était une atteinte à la souveraineté nationale du Mexique, n'a pas donné de résultat pratique.

En fait, la mission de M. Lind n'a donné aucun résultat pratique. Elle a seulement engagé davantage le ministère d'Etat de Washington dans l'impasse où il s'est jeté de son plein gré.

Les événements survenus depuis lui fourniront sans doute un moyen d'en sortir. Les puissances européennes ont bien compris que la question mexicaine était d'intérêt mondial et la décision qu'elles ont prise d'envoyer des navires dans les eaux mexicaines a pour but de marquer nettement leur désir de ne pas laisser aux Etats-Unis le soin d'agir pour leur compte.

La conversation diplomatique générale qui va s'engager permettra aux Etats-Unis, de modifier leur attitude d'accord avec les puissances et de sauver ainsi leur amour-propre national, puisqu'ils n'auront plus l'air de céder devant le seul Mexique.

Les États-Unis s'obstinent dans leur hostilité contre la personne même du Président provisoire.

Cependant, il faut bien dire que les indications données par la diplomatie américaine au lendemain de la consultation électorale du 26 octobre semblent marquer une regrettable obstination à vouloir intervenir dans la politique intérieure mexicaine.

Un câblogramme particulier du *Herald*, publié le 29 octobre dernier, nous paraît, à cet égard, tellement significatif que nous croyons devoir le reproduire tout entier :

WASHINGTON, mercredi. — La situation, en ce qui concerne le Mexique, reste stationnaire, en attendant que le président Wilson se soit prononcé sur la politique qu'il veut adopter.

Bien que je ne trouve personne qui prenne la responsabilité de déclarer qu'il connaît la forme définitive du programme que s'est tracé le président, on croit généralement qu'il espère trouver une issue autre que l'intervention ou autre que la

seule alternative qui reste, c'est-à-dire une sorte de reconnaissance du parti constitutionnel.

Le président Wilson met toujours son espoir dans la persuasion morale et est convaincu que, sans l'appui direct ou occasionnel des puissances européennes, le président Huerta ne pourra pas durer longtemps encore.

Dans les milieux gouvernementaux officiels, on espère qu'avec l'appui des gouvernements européens, les Etats-Unis arriveront à exercer une pression suffisante pour amener le général Huerta à démissionner et que l'on pourra par la suite mettre la main sur un président provisoire que toutes les factions politiques pourront accepter.

Au ministère des affaires étrangères, on estime que la démission de M. Miguel Covarrubias, ministre du Mexique à Saint-Pétersbourg, indique que les éléments sérieux sont sur le point d'abandonner Huerta.

M. Covarrubias est l'un des rares hommes d'Etat mexicains dont le choix en qualité de président provisoire serait agréé par les chefs du parti constitutionnel. Il se peut que sa démission ait un rapport avec l'éventualité d'une pareille désignation.

Le parti constitutionnel espère que la situation se résoudra par le fait qu'on reconnaîtra M. Carranza.

M. Roberto Pesqueria, membre du Congrès mexicain, a quitté Hermosillo pour Washington, apportant au gouvernement des Etats-Unis des dépêches de M. Carranza. On y trouve l'exposé de la politique et des desseins de M. Carranza, documents qui avaient été réclamés par le président Wilson.

Les puissances doivent résister à la tendance des Etats-Unis à vouloir intervenir dans la politique intérieure du Mexique.

Il n'est pas niable que le fait de vouloir obliger le général Huerta à démissionner équivaut à prendre parti pour les constitutionnalistes.

Si l'on veut rester en dehors des rivalités politiques, qui trouverait-on, d'ailleurs, pour le remplacer ? On ne peut songer au général Carranza. D'autre part, M. Miguel Covarrubias, dont il est parlé dans ce câble, est connu, depuis l'origine du mouvement, pour son attachement à la cause constitutionnaliste ; si donc on comprend que ce parti puisse admettre volontiers sa

candidature, on peut être assuré que les gouvernementaux n'en voudront pas.

On se retrouve alors devant la difficulté première et on ne l'évitera qu'en laissant régler cette question mexicaine par les Mexicains eux-mêmes et en observant la plus stricte neutralité.

C'était là ce qu'on devrait désirer avant tout. Le Foreign Office de Londres l'a compris, c'est lui le premier qui a pris l'attitude nécessaire.

Nous croyons avoir démontré déjà que le fond du problème mexicain consiste en une rivalité des intérêts nord-américains et européens. Il ne doit y avoir dans cette lutte pacifique ni vainqueur ni vaincu, mais son résultat devra déterminer les droits de chacun et laisser jouer en toute liberté la concurrence économique, sans que rien puisse avantager les uns, ni décourager les autres.

CHAPITRE IV

La Situation intérieure.

Il est nécessaire d'exposer ici la situation intérieure du Mexique pour mieux comprendre ensuite sa situation financière et pour envisager en pleine connaissance de cause l'influence que les événements mexicains peuvent avoir sur les intérêts français.

Pour les raisons indiquées déjà au début de cette étude, l'exposé dont il s'agit est assez délicat à établir. Il faut essayer de démêler la part exacte de vérité dans les nouvelles parvenues via New-York ou via Washington, comme il faut, en outre, dépouiller les câbles reçus directement de Mexico de cet optimisme de rigueur dans les communications officielles.

politique intérieure du Mexique ne regarde que les exicains.

Il convient également de se garder de toute idée préconçue, afin de demeurer spectateur impartial, sinon indifférent. La politique mexicaine regarde les Mexicains. Nous ne pouvons que suivre ses manifestations dans la mesure où elles risquent de toucher à nos intérêts. Pour nous, le gouvernement du Mexique est légitime lorsqu'il assure normalement les relations diplomatiques internationales et nos sympathies lui sont acquises tant qu'il permet le libre jeu de nos rapports économiques avec le pays dont il a la charge.

Le général Victoriano Huerta est président provisoire des Etats-Unis du Mexique depuis le mois de

février 1913. On verra aux annexes comment s'est effectuée son entrée en fonctions.

Le nouveau président a assumé, en prenant le pouvoir, la double tâche de réaliser la pacification du pays et de faire procéder à des élections aux fonctions de président et de vice-président de la République.

La pacification du pays est une œuvre de longue haleine

La première de ces tâches, la pacification du pays, était une œuvre de longue haleine. Ses difficultés s'augmentaient du fait de la situation difficile du Trésor dont les caisses avaient été à peu près vidées par la lutte que le gouvernement de M. Madero avait eu lui-même à soutenir contre les rebelles.

Cependant, le général Huerta a semblé, dès l'abord, tout à fait capable de dominer une pareille situation, et tous les Mexicains se souvenaient de la belle campagne qu'il avait menée l'année précédente au Chihuahua, campagne au cours de laquelle il put donner toute la mesure de son sang-froid, de sa méthode et de son extraordinaire ténacité.

Le problème consistait à faire rentrer dans l'ordre deux catégories de révoltés, ceux du Nord et ceux du Sud.

Nous avons exposé dans un précédent chapitre les origines agraires des troubles du Mexique et le rôle des divers facteurs économiques dans leur développement considérable. Nous n'y reviendrons pas.

Toutefois, nous marquerons ici la différence très nette qui existe entre les révoltés du Nord et les révoltés du Sud.

Le zapatisme est une « jacquerie » qui a vite tourné au banditisme pur.

Ceux-ci, qui opèrent plus spécialement dans le Morelos, le Guerrero et quelquefois même dans l'Etat de Mexico, sont moins des révolutionnaires que des

révoltés. Ils ont prétexté, eux aussi, des revendications agraires pour entamer une campagne de pillage sans but social déterminé. C'est une jacquerie qui a très vite tourné au banditisme pur. Les « zapatistes », comme on les appelle, du nom de leur chef, l'insaisissable Zapata, sont des incendiaires, des pilleurs d'haciendas, des voleurs de grand chemin, qui n'ont aucune notion d'un but politique quelconque.

Ils pillaient sous le gouvernement de Madero, ils veulent piller encore sous celui de Huerta. La pacification, de ce côté, ne peut donc être qu'une répression méthodique, une opération de police, dont la nature même du pays a fait une œuvre de longue haleine, mais qui ne nécessite que du sang-froid, de la patience et de l'énergie. Depuis huit mois, le gouvernement provisoire a poursuivi avec ténacité l'accomplissement de cette besogne.

Venustiano Carranza et le parti constitutionnaliste.

La révolte du Nord a une tout autre allure. Le chef en est un ancien membre du Sénat mexicain, le général Venustiano Carranza, qui gouvernait l'Etat de Coahuila sous la présidence de M. Francisco Madero.

M. Carranza s'est refusé à reconnaître le gouvernement provisoire du général Huerta et a soulevé contre lui toutes les forces de l'Etat qu'il gouvernait. Il a pris la campagne et tous les éléments turbulents des régions voisines de la frontière américaine, ces éléments qui, après s'être soulevés contre Diaz avec Madero, se révoltèrent ensuite contre Madero avec Pascual Orozco, ces mêmes éléments se joignirent au gouverneur qui entrait en lutte contre le président Huerta.

Ce mouvement, né au Coahuila, a gagné Durango et Sonora. M. Carranza, se refusant à reconnaître la légalité de l'élévation au pouvoir du général Huerta, s'est déclaré le champion de la Constitution mexicaine. Son parti s'est intitulé Parti constitutionnaliste mexicain. Et les hostilités se poursuivent depuis huit mois.

La lutte contre les rebelles du Nord ne ressemble en rien à nos guerres européennes.

Avant de s'étonner de la longueur d'une semblable lutte, il faut essayer de se faire une idée exacte de ces campagnes qui ne ressemblent en rien à nos guerres européennes. La nature même du pays en impose les conditions principales. En jetant les yeux sur la carte de la page 60, on voit que les rebelles tiennent le pays précisément dans la région la moins peuplée du Mexique, où les agglomérations de quelque importance sont souvent séparées les unes des autres par des centaines de kilomètres.

La guerre consiste à couper les routes et les lignes de chemins de fer. La besogne est facile, car une dizaine d'hommes, cachés dans la montagne, suffisent à faire sauter un pont à un point quelconque de la ligne, qui traverse souvent pendant des heures entières des régions absolument désertes (1). Les villes ou les agglomérations voisines, avec la petite garnison qui peut les occuper, se trouvent ainsi séparées de leur point d'appui. Elles deviennent alors une proie facile pour les rebelles, qui s'en emparent, les occupent quelques jours, lèvent sur les habitants des contributions forcées et les quittent précipitamment dès que les forces fédérales, ayant réparé les voies de communication, peuvent enfin faire leur réapparition.

De semblables conditions expliquent suffisamment la lenteur obligatoire de la pacification, qui ne peut s'accomplir que par une progression lente, venant du centre et n'avançant vers le nord qu'après avoir assuré

---

(1) C'est ainsi que tous les voyageurs qui ont utilisé la ligne de Laredo à Mexico comprendront avec quelle facilité les rebelles peuvent interrompre le trafic sur cette ligne. Même sans occuper en fait aucune des parties des territoires qu'elle traverse, il suffit à une de leur bande de faire une incursion de ce côté et à un seul de leurs hommes de se glisser jusqu'à la voie entre deux patrouilles fédérales : une seule cartouche de dynamite et la voie est de nouveau interrompue pour plusieurs jours.

la tranquillité absolue de la région traversée chaque jour.

[L']étendue réelle du mouvement constitutionnaliste a été [t]rès exagérée.

On a beaucoup exagéré d'ailleurs l'étendue réelle du mouvement révolutionnaire. Ici, en France, des cartes ont été publiées et des renseignements ont été fournis qui sont empreints d'une partialité manifeste. On trouvera à la page 58 des annexes une étude faite à ce sujet en rapprochant avec la plus grande impartialité les renseignements officiels fournis par le gouvernement de Huerta lui-même et les dépêches américaines donnant la version des constitutionnalistes.

[Le] Gouvernement est maître de plus des deux tiers du [t]erritoire.

Il résulte de ce travail que le gouvernement provisoire a le contrôle absolu de plus des deux tiers du territoire et qu'il est maître de la totalité de ses côtes du côté de l'Atlantique et de plus des trois quarts du côté du Pacifique.

En fait, la situation territoriale des partis en présence ne s'est pas modifiée depuis plusieurs mois, précisément parce que le gouvernement veut réorganiser complètement les régions qu'il domine avant d'entreprendre la reprise graduelle du reste du territoire.

Jusqu'ici, d'ailleurs, sa besogne de pacification a été entravée par des difficultés de tous ordres.

Tout d'abord, bien que les Etats-Unis n'aient pas encore reconnu officiellement les constitutionnalistes comme des belligérats, il n'est pas douteux que toutes leurs sympathies leur sont acquises et qu'ils ferment les yeux, à la frontière, sur bien des concours précieux apportés aux rebelles.

Le gouvernement provisoire a dû ensuite mettre, par la force même des choses, les questions d'ordre diplomatique et d'ordre financeir au premier rang de ses préoccupations.

Le Gouvernement provisoire a dû vaincre un grand nombre de difficultés intérieures d'ordre politique.

Enfin, au point de vue même de l'exercice du pouvoir intérieur, il s'est heurté à un grand nombre de difficultés qu'il lui a fallu vaincre.

Nous arrivons ainsi à la partie du programme du gouvernement relative aux élections aux fonctions de président et de vice-président de la République, qui ont eu lieu le 26 octobre dernier et qui ont, en fait, donné le résultat attendu de tous les gens informés des événements mexicains.

Pendant toute la période qui précéda ces élections, on accusa violemment le général Huerta de vouloir être candidat et de faire pression sur le corps électoral pour se faire nommer président.

Deux semaines à peine avant les élections, le président provisoire procéda brusquement à la dissolution de la Chambre et fit publier que le nouveau Parlement serait réélu également le 26 octobre.

Cette mesure, rendue nécessaire par l'hostilité d'une Chambre composée d'éléments attachés au précédent gouvernement, fut exploitée par les adversaires du gouvernement provisoire, qui voulaient y voir une preuve nouvelle des ambitions dont le général Huerta ne cessait pourtant pas de se défendre.

Trois listes étaient en présence pour les élections présidentielles.

Trois listes étaient en présence pour les élections aux hautes fonctions de Président et de Vice-Président de la République : la liste Félix Diaz-Requena, qui représentait le parti conservateur ; la liste Gamboa-Rascon, qui représentait le parti catholique, et la liste Flores-Magon-Calero, représentant le parti libéral. Mais on accusait, en outre, le général Huerta de faire la pression la plus directe sur l'armée et les fonctionnaires pour qu'ils portassent leurs suffrages sur lui-même pour la présidence, et sur le général Blanquet, ministre de la guerre, pour la vice-présidence.

: général Huerta définit le rôle politique du Gouvernement provisoire.

Deux jours avant les élections, le 24 octobre, la légation du Mexique reçut le télégramme suivant, qui mettait au point dans son entier la question des élections et qui la résume d'ailleurs d'une façon tellement claire que nous le reproduisons *in extenso* :

Mexico, 24 octobrhe.

Aujourd'hui à midi, sur l'invitation du ministre des affaires étrangères, le corps diplomatique s'est réuni au palais national, et, en présence des chefs de mission, le président Huerta, entouré de ses ministres, a fait de très importantes déclarations qui peuvent se résumer de la façon suivante :

1° Le gouvernement considère que le but principal de ses efforts doit être la réalisation de sa promesse de pacifier le pays pour arriver au rétablissement de l'ordre constitutionnel ; il considère que cette pacification est sa principale raison d'être et que tout citoyen quel qu'il soit doit se soumettre à sa volonté d'y parvenir. C'est précisément parce qu'il est convaincu de cette idée qu'il s'est rendu compte que cette tâche était irréalisable tant que la Chambre des députés continuerait à être un foyer permanent d'agitation révolutionnaire .Le gouvernement s'est trouvé placé dans l'alternative ou de disparaître en entraînant le pays tout entier dans son désastre, ou de supprimer comme il l'a fait le pouvoir législatif, en convoquant le pays pour élire de nouveaux représentants dans le plus bref délai possible, c'est-à-dire dimanche 26 du courant.

2° Le gouvernement intérimaire désire tenir l'engagement qu'il a pris dès le début de faire procéder aux élections pour les fonctions de président et de vice-président de la République le 26 octobre. Il se gardera de toute pression matérielle ou morale et bornera son rôle aux mesures de police nécessaires pour garantir à chaque citoyen une absolue liberté dans l'exercice de son droit de vote.

L'exécutif fera tout son devoir. Cependant, s'il devait en résulter des inexactitudes ou des erreurs toujours possibles dans tous les pays, et davantage peut-être au Mexique, qui traverse une période de troubles politiques très graves, l'exécutif déclare dès à présent qu'il n'assume à cet égard aucune responsabilité, puisque, conformément à la loi, il n'a aucun droit d'intervenir dans ces élections sous quelque forme que ce soit.

3° Le gouvernement a été informé que, dans plusieurs Etats de la Fédération, des amis du président provisoire actuel,

le général Victoriano Huerta, se proposaient de voter pour lui dans le but de le confirmer dans son poste de président constitutionnel. Le gouvernement ne peut empêcher de semblables manifestations, en raison tout à la fois du peu de temps dont il dispose et de l'indiscutable liberté dont jouissent tous les citoyens de voter suivant leurs idées politiques et leur conscience ; mais le président Huerta déclare dès maintenant que, bien qu'il en puisse être touché, il ne les acceptera pas et que si elles devaient avoir pour conséquence de le porter à la présidence, une telle élection ne pourrait avoir de valeur effective, puisqu'elle serait contraire à la Constitution.

QUERIDO MOHENO,
Ministre des affaires étrangères.

Le 26 octobre, les choses se sont passées dans tous les Etats soumis au contrôle du gouvernement fédéral dans les conditions prévues.

A la date où ces lignes sont écrites, on ne possède encore aucun renseignement détaillé sur les résultats.

Les élections du 26 octobre sont sans résultat pratique en raison de l'insuffisance du nombre des votants.

Les dépêches de Mexico annoncent seulement que le nombre des électeurs qui prirent part au vote fut partout insuffisant pour assurer une élection régulière, à telle enseigne que, dans la capitale même, à Mexico, il y eut moins de 10,000 votants, sur 80,000 inscrits.

En conséquence, la désignation légale du président n'a pu être assurée et force est bien au président provisoire de conserver le pouvoir.

Un semblable résultat est-il inattendu et quelles en pourront être les conséquences futures ?

On s'est demandé quelle pouvait être la raison pour laquelle les électeurs mexicains s'étaient abstenus en masse et provoquaient ainsi ce résultat inouï au point de vue européen : l'échec d'une élection présidentielle.

A quel motif ont-ils obéi ? A la prudence, au calcul ou à l'indifférence.

On ne manquera pas de dire qu'ils se sont abstenus par précaution dans un pays aussi agité que le leur

et où le secret du vote n'est peut-être pas absolu. Ce serait mal connaître le caractère mexicain, qui a donné suffisamment de preuves du peu de soin qu'il mettait à dissimuler son indépendance.

L'indifférence n'est pas plus admissible et pour les mêmes raisons. Reste le calcul. Les Mexicains semblent bien, en effet, avoir jugé qu'en s'abstenant, ils assureraient le maintien au pouvoir d'un homme énergique qu'ils préfèrent à tout autre candidat.

e Mexique est fatigué des luttes politiques et aspire à l'ordre et à la paix publique.

Le pays est à coup sûr fatigué de la politique et des luttes intestines. Son désir le plus cher est d'assister à une prompte reprise des affaires dans la paix et dans la tranquillité. L'énergie incontestable du président provisoire leur semble être le plus sûr garant du prompt rétablissement de l'ordre. Il ne faut pas chercher ailleurs les motifs de leur attitude. Sa fermeté à l'égard des intimidations américaines lui a valu des sympathies nouvelles, à tel point qu'on peut dire que chaque manifestation d'hostilité des Etats-Unis contre le général Huerta assure son prestige au Mexique et augmente ses forces.

Que se passera-t-il demain ?

Tous les candidats du 26 octobre se sont engagés à donner leur appui au gouvernement provisoire, à l'exception seulement du général Félix Diaz.

Au nord, M. Carranza, le chef de l'armée constitutionnaliste, qui se refusait à reconnaître comme valables les élections du 26 octobre, quel qu'en pût être le résultat, se déclare prêt à poursuivre la lutte avec plus d'ardeur que jamais.

En apparence, la situation n'est pas modifiée ; en fait, les derniers incidents ont affermi l'autorité du général Huerta.

L'attitude des Etats-Unis restera la même et les conséquenses mondiales de ce débat intérieur n'ont pas changé. C'est toujours une des faces de la rivalité des intérêts américains avec les intérêts européens.

CHAPITRE V

La Situation financière.

Les ressources du Mexique et sa résistance sont véritablement extraordinaires, puisque même une terrible crise intérieure de près de trois années n'est pas parvenue à ruiner ce merveilleux pays.

Nous avons vu qu'en 1910, le Mexique jouissait d'un crédit extérieur de tout premier ordre.

Le Mexique est parmi les pays les moins endettés de l'Amérique latine.

Sa dette extérieure était d'ailleurs relativement peu élevée. D'après les statistiques officielles, cette dette atteignait, au 30 juin 1912, la somme totale de 449 millions 8,277 piastres 49 centavos. Le dernier emprunt la portera donc à près de 600 millions de piastres.

Si nous comparons la Dette du Mexique à celle des principaux pays sud-américains, nous voyons que le Mexique est parmi les moins endettés de tous.

La dette du Brésil, en effet, atteint 901,272,102 piastres mexicaines ; celle de l'Argentine et celle du Chili sont sensiblement égales à la dette mexicaine.

Depuis dix-sept ans les exercices financiers se sont toujours soldés par un excédent de recettes.

Or, depuis de longues années, malgré toutes les crises politiques et financières, même les plus récentes, les recettes budgétaires ont toujours été en progression constante et les exercices financiers se sont toujours soldés par un excédent de recettes important.

Voici un tableau, singulièrement éloquent à cet égard, des dix-sept derniers exercices fiscaux :

Exercices	Recettes	Dépenses	Superavit
1895-96....	50.521.470.42	45.070.123.13	5.451.347.29
1896-97....	51.500.628.75	48.330.505.25	3.170.123.50
1897-98....	52.697.984.55	51.015.285.66	882.698.89
1898-99....	60.139.212.84	53.499.541.94	6.639.670.90
1899-1900..	64.621.076.39	57.944.687.85	6.316.388.54
1900-01....	62.998.804.63	59.423.005.75	3.575.798.88
1901-02....	66.147.048.72	63.081.513.73	3.065.534.99
1902-03....	76.023.416.11	68.222.522.20	7.800.893.91
1903-04....	86.473.900.94	76.381.643.22	10.092.157.72
1904-05....	92.083.886.66	79.152.795.80	12.931.090.86
1905-06....	101.972.623.70	79.466.911.68	22.505.712.02
1906-07....	114.286.122.05	85.076.640.51	29.209.481.54
1907-08....	111.771.867.68	93.177.441.17	18.594.426.51
1908-09....	98.775.510.79	92.967.393.31	5.808.117.48
1909-10....	106.328.485.10	95.028.650.57	11.299.834.53
1910-11....	111.142.401.91	100.913.923.76	10.228.478.15
1911-12....	105.203.086.78	96.985.953.02	8.217.133.76

es recettes des douanes vont toujours en croissant.

Si l'on envisage maintenant les recettes douanières, on est frappé des mêmes témoignages irréfutables de résistance et de puissance économique.

Les statistiques officielles qui nous sont parvenues permettent d'envisager les résultats jusqu'à fin juin 1913, c'et-à-dire en y comprenant le dernier exercice fiscal juillet 1912 à juillet 1913. Toutes les périodes des pires agitations révolutionnaires figurent donc dans ces calculs.

Or, durant le mois de juin 1913, les recettes douanières du Mexique ont été comme suit :

Droits d'importation..............$	3.277.465 72
Droits additionnels..................	317.336 58
Droits d'exportation................	134.337 90
Droits de port.......................	147.918 03
Total................$	3.877.057 93

Si l'on envisage ensuite l'ensemble des recettes

pendant la totalité de l'exercice fiscal 1912-1913, on trouve les chiffres suivants :

Juillet 1912	$ 3.388.698 71
Août	3.731.484 81
Septembre	4.708.792 42
Octobre	3.997.223 59
Novembre	4.536.737 13
Décembre	5.234.572 91
Janvier 1913	5.613.449 49
Février	3.773.374 35
Mars	4.155.005 62
Avril	4.175.835 56
Mai	3.823.146 22
Juin	3.877.057 93
Total	$ 51.015.377 84

Si, enfin, on compare ces recettes avec celles obtenues durant les cinq exercices fiscaux précédents, on trouve :

1907-1908	$ 54.245.077 69
1908-1909	39.467.657 17
1909-1910	49.244.526 20
1910-1911	50.697.079 34
1911-1912	44.748.799 14
1912-1913 (1)	51.015.377 84

Peu de pays ont fourni un aussi rare exemple de vitalité économique.

De semblables chiffres dispensent de tous commentaires. Il est peu de pays qui aient jamais donné un aussi rare exemple de vitalité économique.

Nous tirerons de cette constatation deux conclusions

(1) Il convient de noter, toutefois, que, pour le dernier exercice, le nouveau droit additionnel d'importation joue un rôle dans l'augmentation totale. Cependant si l'on soustrait du total général le produit de ce droit, qui commença à être perçu en mars dernier (produit que l'on peut évaluer à $ 2,200,000), il reste encore une augmentation considérable sur les recettes obtenues en 1908-1909 et 1911-1912.

d'une importance capitale au point de vue des intérêts français.

e crédit consenti au Mexique par les Banques françaises est largement justifié.

Tout d'abord, le syndicat de banquiers européens (1) qui a consenti au gouvernement mexicain un nouveau prêt de 16 millions de livres sterling, dont une première tranche fut émise au mois de juin dernier, n'a pas fait au Mexique un crédit excessif.

L'importance considérable des intérêts européens engagés dans ce pays faisait un devoir absolu aux représentants les plus qualifiés de ces mêmes intérêts d'apporter au gouvernement provisoire un concours devenu indispensable.

Les grandes banques n'ont fait, en la circonstance, qu'assurer l'avenir. Elles ont mis à l'abri d'incidents fâcheux le crédit actuel d'un grand pays et, par voie de conséquence, elles ont défendu non seulement la situation financière du pays lui-même, mais encore toutes les entreprises particulières, commerciales, industrielles ou minières. Elles ont sauvegardé dans leur intégrité les capitaux énormes engagés au Mexique.

a défense des intérêts français exige que rien ne soit entrepris contre ce pays qui risque de compromettre son magnifique avenir.

D'autre part, et c'est la seconde conclusion de ce chapitre, conclusion qui peut être celle de cette modeste brochure, les intérêts français engagés au Mexique sont assurés de la réalité de leurs garanties, mais ils doivent veiller à ce que rien ne soit entrepris contre le Mexique qui risque de compromettre le magnifique avenir du pays ou d'amoindrir la valeur du concours qu'ils lui ont apporté.

(1) Ce syndicat comprenait, pour la France, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale.

DOCUMENTS ANNEXES

PREMIÈRE NOTE

de M. LIND, Agent confidentiel du Gouvernement des Etats-Unis au Mexique.

Instructions. — (*Mexico*). Appelez très sérieusement l'attention des personnes qui actuellement ont autorité et influence au Mexique sur les conseils et considérations qui suivent :

« Le gouvernement des Etats-Unis considère qu'il ne peut pas rester plus longtemps inactif en présence de ce fait qu'il devient de jour en jour plus évident qu'aucun progrès n'est réalisé dans la tâche assumée d'établir au Mexique un gouvernement fort et respecté.

« Le gouvernement des Etats-Unis ne se trouve pas dans la même situation que les autres pays au sujet de ce qui se passe ou de ce qui se passera probablement au Mexique. Nous offrons nos services, non seulement pour remplir le rôle d'ami, mais aussi parce que les Puissances mondiales attendent de nous que nous agissions ainsi en notre qualité de nation la plus rapprochée du Mexique.

« Nous voulons, dans les circonstances présentes, agir sous l'inspiration de l'amitié la plus vive et la plus désintéressée. Dans cette situation angoissante, nous sommes fermement résolus non seulement à respecter, avec le plus grand scrupule, la souveraineté et l'indépendance du Mexique — les lois de l'honneur et du droit nous y obligent d'ailleurs, — mais encore à prouver par tous les moyens possibles que nos actes ont pour unique mobile l'intérêt du Mexique, et non celui de personnes ou de groupes ayant des intérêts spéciaux dans ce pays et qui se croient le droit d'exiger leur protection. Notre seul objet est de conseiller le Mexique pour son propre bien et dans l'intérêt de la paix ; nous n'avons pas d'autre but. Le gouvernement des Etats-Unis se croirait discrédité s'il nourrissait tout autre dessein,

dans une question où sont en jeu la paix, le bonheur et la prospérité de tout un peuple. Il agit non pas dans des vues intéressées et égoïstes, mais poussé par son amitié pour le Mexique.

·opositions des Etats-Unis.

« La situation actuelle au Mexique est incompatible avec l'accomplissement de ses obligations internationales, les progrès de sa propre civilisation et l'existence de conditions politiques et économiques tolérables au Centre-Amérique. Ce n'est donc pas une circonstance ordinaire qui pousse les Etats-Unis à offrir leurs conseils et leur aide. L'Amérique tout entière réclame un arrangement.

« Pour arriver à une solution satisfaisante, les conditions suivantes nous semblent requises :

« *a*) La cessaction immédiate des hostilités sur toute l'étendue du Mexique, un armistice définitif, solennellement concerté et observé scrupuleusement ;

« *b*) Garantir une prompte et libre élection, à laquelle tout le monde prendra part d'un consentement mutuel ;

« *c*) L'engagement, de la part du général Huerta, de ne pas se présenter comme candidat aux prochaines élections présidentielles, et,

« *d*) L'engagement général de se soumettre mutuellement au résultat des élections et de coopérer, avec toute loyauté, à l'organisation et au soutien de la nouvelle administration ;

« Le gouvernement des Etats-Unis accepterait avec plaisir un rôle quelconque dans cet arrangement ou dans la façon de le mettre à exécution, à condition que cet accord soit fait conformément aux préceptes du Droit international. Le même gouvernement s'engage à reconnaître et à aider, de tous les moyens possibles et convenables, le gouvernement qui sera élu et établi au Mexique de la façon et aux conditions susindiquées.

« Prenant en considération les conditions actuelles, le gouvernement des Etats-Unis ne conçoit pas qu'il y ait des raisons suffisantes, de la part de ceux qui exercent actuellement l'autorité au Mexique, de repousser les services amicaux offerts de cette façon. Le Mexique peut-il donner au monde civilisé une raison satisfaisante pouvant justifier le rejet de nos bons services ? Si le Mexique peut nous indiquer un meilleur moyen de lui témoigner notre amitié, de servir le peuple mexicain et de remplir nos obligations internationales, nous sommes tout disposés à faire bon accueil au moyen proposé.

(Signé) WOODROW WILSON.

RÉPONSE DE M. FEDERICO GAMBOA,

Ministre des Affaires étrangères de la République des Etats-Unis du Mexique.

« Mexico, 16 août 1913. — Monsieur : Le 6 courant et à la suite d'ordres télégraphiques de son gouvernement, le chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique voulut bien notifier verbalement à M. Manuel Garza Aldape, faisant fonctions de ministre des affaires étrangères, de votre arrivée prochaine au Mexique, comme porteur d'une mission de paix. Comme il n'y avait alors, pas plus qu'il n'y a maintenant, d'état de guerre entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats-Unis Mexicains, mon gouvernement demeura fort surpris qu'on qualifiât de pacifique la mission dont vous étiez porteur. C'est ce qui explique essentiellement que mon gouvernement crut devoir déclarer, dans sa note sans numéro, du 6 courant, adressée au chargé d'affaires des Etats-Unis, que si vous ne pouviez justifier dûment de votre « caractère officiel », votre séjour ne pouvait nous être agréable, dans le sens diplomatique attaché à ce mot.

« Heureusement, dès la première entrevue que j'eus le plaisir d'avoir avec vous, votre caractère d'agent confidentiel fut amplement établi, puisque la lettre que vous me montrâtes, bien qu'impersonnellement adressée, portait la signature, digne de tout notre respect, du Président des Etats-Unis d'Amérique.

« Il n'y a pas lieu, M. l'Agent confidentiel, de rappeler ici toute notre première conversation ; je me permettrai cependant de déclarer que je trouvai en vous un esprit éclairé et désireux de faire cesser la tension existant entre votre gouvernement et le mien, au moyen d'une solution prompte, en même temps que satisfaisante pour tous.

« Dans notre seconde entrevue, de même que dans la précédente, tenue à mon domicile privé la nuit du 14 courant, vous voulûtes bien, après un long et loyal échange d'idées sur les situations de nos deux gouvernements respectifs, qui n'aboutit à aucun accord, me faire remise du pli contenant vos instructions et portant également la signature de M. le Président des Etats-Unis d'Amérique. C'est à ces instructions que je vais avoir l'honneur de répondre

en détail, dûment autorisé par le Président de la République mexicaine, d'accord avec tous les membres de son cabinet.

gouvernement du général Huerta est accepté par le pays.

« Le gouvernement américain a pris en considération les conseils et les observations des Etats-Unis, pour trois raisons principales : premièrement, parce que, comme il a été dit plus haut, la personnalité de son Excellence M. Woodrow Wilson est digne de tout son respect ; deuxièmement, parce que plusieurs gouvernements européens et américains, avec lesquels le Mexique entretient d'amicales relations, ont bien voulu, de la façon la plus délicate et la plus respectueuse — ce dont le Mexique est profondément reconnaissant, — interposer leurs bons offices pour que le gouvernement mexicain vous reçût comme porteur d'un message privé du Président des Etats-Unis ; et, troisièmement, parce que le gouvernement mexicain était désireux, non pas de justifier l'attitude qu'il a assumée dans les circonstances actuelles auprès des habitants de la République qui, dans leur majorité, et dans des manifestations aussi importantes qu'ordonnées, lui ont témoigné leur adhésion, mais parce que la justice de sa cause éclate à tous les yeux et partout.

« Elle n'est pas exacte l'imputation formulée dans le premier paragraphe, d'après laquelle les efforts ont échoué jusqu'à aujourd'hui pour établir dans la capitale du Mexique, un gouvernement obéi et respecté par la nation mexicaine. Contre une imputation lancée sans preuve aucune, j'ai la satisfaction d'opposer, M. l'agent confidentiel, les faits suivants, numériquement éloquents et qui frapperont vos yeux. La République est formée de vingt-sept Etats, trois Territoires et un District Fédéral, où réside le Pouvoir Suprême de la République. Sur ces vingt-sept Etats, dix-huit d'entre eux, les trois Territoires et le District Fédéral (ce qui constitue vingt-deux unités), se trouvent sous le domaine absolu du gouvernement actuel, qui dispose, en outre, de la presque totalité des ports et, par conséquent, des douanes y établies. La frontière méridionale du Mexique est libre et en paix. Il faut ajouter à cela que mon gouvernement dispose d'un effectif de 80,000 hommes sous les armes, qui n'ont d'autre mission que d'affermir la paix de la République, seule aspiration nationale, que le président actuel a pris l'engagement solennel d'imposer au pays. On ne peut donc mettre en doute que mon gouvernement ait droit au respect et à l'obéissance de la nation mexi-

caine, car il a su les gagner au prix des plus grands sacrifices et malgré les influences les plus nuisibles.

« Mon gouvernement n'a pas compris ce que celui des Etats-Unis a voulu dire en affirmant qu'il ne se trouve pas dans le même cas que les autres Puissances mondiales au sujet de ce qui se passe actuellement et se passera *probablement* au Mexique. La situation dans laquelle se trouve ce pays n'est malheureusement un secret pour personne : il est déchiré par une lutte intestine de près de trois ans et que je me permettrai de qualifier ici de foncièrement injustifiée. Quant à ce qui peut survenir au Mexique, ni vous, Monsieur l'Agent Confidentiel, ni personne ne peut le prédire, puisque « on ne peut qualifier un fait qui n'a pas eu lieu ». Du reste, mon gouvernement est reconnaissant des bons offices de celui des Etats-Unis d'Amérique dans ces circonstances ; il reconnaît qu'ils sont inspirés du noble désir de remplir un rôle amical, comme c'est également le désir de tous les gouvernements de voir les Etats-Unis se comporter comme l'ami le plus voisin du Mexique. Mais, si ces bons offices doivent être de la nature de ceux qu'on nous offre aujourd'hui, nous devrons les refuser de la façon la plus catégorique et définitive.

Ce que les Etats-Unis pourraient faire au nom de l'amitié désintéressée.

« Puisque les Etats-Unis veulent nous témoigner l'amitié la plus désintéressée, aucune occasion ne sera plus favorable que celle qui se présente. Il leur suffirait d'empêcher tout appui matériel et moral prêté aux rebelles qui se réfugient et s'approvisionnent d'armes, de munitions et de vivres au delà de la frontière ; et d'exiger de leurs autorités inférieures et locales la plus stricte observation des lois de neutralité, pour que la complète pacification du pays soit, Monsieur l'Agent Confidentiel, l'œuvre d'une durée relativement courte.

La souveraineté du Mexique.

Je passerai sous silence votre allusion relative à la ferme résolution des Etats-Unis de scrupuleusement respecter la souveraineté et l'indépendance du Mexique, car, Monsieur l'Agent Confidentiel, il y a des choses qui, sur le terrain de l'idée pure, n'admettent pas de réponse par écrit.

Le Mexique tient ses engagements.

« Son Excellence M. Wilson a commis aussi une grave erreur en déclarant que la situation actuelle au Mexique est

incompatible avec l'exécution des obligations internationales, avec le développement de sa propre civilisation et le maintien, exigé, de certaines conditions politiques et économiques tolérables en Amérique Centrale. Je crois en effet qu'il y a erreur, car, jusqu'à présent, il n'a été reçu aucune réclamation d'un gouvernement étranger nous accusant d'avoir manqué à nos engagements. Nous continuons de payer ponctuellement tous nos créanciers ; nous continuons d'avoir des missions diplomatiques, qui sont cordialement traitées, dans tous les pays du monde, et nous continuons d'être invités à nous faire représenter à toutes sortes de congrès et conférences internationales. Quant à notre développement intérieur, il suffit d'une seule preuve : en vertu d'un contrat qui vient d'être signé avec des capitalistes belges, le réseau ferré du Mexique va s'augmenter de 5,000 kilomètres. Enfin, nous ne parvenons pas à nous rendre compte des mauvais résultats — nuisibles seulement pour nous-mêmes — que notre état de guerre intestine peut avoir pour l'Amérique Centrale. Où je suis d'accord avec vous, Monsieur l'Agent Confidentiel, c'est sur le fait que toute l'Amérique aspire au prompt règlement de nos troubles ; car c'est un sentiment très naturel que de s'affliger en voyant un pays hier prospère en proie subitement à de grandes calamités intérieures.

n ne peut négocier avec des bandits.

« En conséquence, le Mexique ne peut un seul instant prendre en considération les quatre conditions que Son Excellence M. Wilson veut bien lui proposer par votre respectable entremise. Voici pourquoi :

« A. — Une cessation immédiate de la lutte au Mexique, un armistice définitif « solennellement conclu et observé scrupuleusement » n'est pas possible, car il faudrait pour cela qu'il se trouvât quelqu'un capable de les proposer, sans outrager d'une façon flagrante la civilisation, aux nombreux bandits qui, s'affublant de tel ou tel prétexte, maraudent dans le sud et y commettent les déprédations les plus inqualifiables. Je ne connais aucun pays, y compris les Etats-Unis, qui se soit jamais abaissé à entrer en arrangements ou à proposer des armistices à des individus qui, peut-être par suite d'un accident physiologique, se placent, sous toutes les latitudes, hors des lois divines et humaines. Les bandits, Monsieur l'Agent Confidentiel, ne s'amnistient pas. On commence par essayer de les corriger et si, par malheur, on ne peut y parvenir, on les extermine, dans le but biologique et fondamental de faire croître et fructifier les épis utiles.

Les rebelles ont refusé le bénéfice de la loi d'amnistie.

« A l'égard des révolutionnaires qui se qualifient eux-mêmes de « constitutionnalistes » et dont un représentant quelconque a été entendu par les membres du Sénat des Etats-Unis, nous ne demanderions certes pas mieux que de les voir convaincus du grave péril où nous entraîne leur passion de vaincus, réagir et abandonner leurs rancunes pour venir joindre leurs efforts aux nôtres, afin d'entreprendre ensemble la tâche énorme, formidable, de reconstruction nationale... Par malheur, ils refusèrent de profiter de la loi d'amnistie promulguée par le gouvernement intérimaire au lendemain de son arrivée au pouvoir. Bien plus : des révolutionnaires avérés, qui exerçaient dans la République des fonctions électives ou y jouissaient d'emplois rémunérés, ont abandonné le pays sans que personne ne les inquiétât, bien que le gouvernement fût certain que plusieurs d'entre eux iraient travailler contre lui à l'étranger, à la tâche ingrate de mettre en lumière les misères et les défauts qui nous affligent, comme cela arrive à tout groupement humain.

« Si nous concertions avec eux l'armistice indiqué, nous reconnaîtrions *ipso facto* leur belligérance, et cela ne peut être pour une foule de raisons qui ne doivent pas échapper à la clairvoyance du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, lequel, jusqu'à présent, de même que le nôtre, ne les a considérés, au moins publiquement, que comme des rebelles. Et c'est une doctrine admise que l'on ne concerte pas d'armistice avec des rebelles.

Aveu de la légalité du Gouvernement mexicain.

« L'assurance que l'on demande à mon gouvernement de convoquer promptement à de prochaines et libres élections est la preuve la plus éloquente et l'aveu le plus évident que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique le considère comme légalement et solidement constitué et exerçant comme tous les gouvernements les actes nécessaires au bon fonctionnement civique des nations souveraines. Comme, d'autre part, nos lois exigent une telle assurance, il n'est pas à craindre qu'il y soit fait infraction dans la lutte électorale qui s'approche, lutte destinée à ce que l'actuel gouvernement intérimaire cède, par essence, le pas au gouvernement définitif élu par la nation.

« Il ne doit donc être tenu aucun compte de la demande faite au général Victoriano Huerta de s'engager à ne pas être candidat à ces élections ; en outre de ce que cette demande a de singulier et d'attentatoire, elle risque d'être interprétée comme un acte d'hostilité individuelle. C'est à

l'opinion publique manifestée dans les comices qu'il revient de résoudre ce point.

« Quant à l'engagement de tous les partis de se soumettre par avance aux résultats de l'élection et de coopérer de la façon la plus loyale à soutenir et à organiser l'administration nouvelle, il est à supposer et à désirer que, bien que tacitement, tous les partis politiques en lutte le prennent, renseignés qu'ils sont maintenant sur ce que cet état de guerre intestine représente de pertes d'existences et de ruines financières. Mais il serait téméraire de donner aucune affirmation à ce sujet, même dans les pays les plus expérimentés en civisme, car personne ne peut prévoir les erreurs et les excès auxquels peuvent se livrer les hommes emportés par les passions politiques.

e gouvernement du général Huerta est inattaquable en ce qui concerne sa légalité.

« D'avance, nous sommes très reconnaissants aux Etats-Unis d'Amérique de s'engager, dès aujourd'hui, à reconnaître et à aider la future administration que les Mexicains éliront pour régir nos destinées. Par contre, nous regrettons beaucoup la tension des relations qui nous sépare actuellement de votre pays, — tension qui s'est produite sans que le Mexique en ait fourni le moindre prétexte. Le gouvernement de M. le général Huerta est inattaquable en ce qui concerne sa légalité. En effet, selon l'article 85 de notre Constitution Politique : « Si, au commencement d'une période constitutionnelle, ni le Président, ni le vice-Président élu ne se présentaient, ou si l'élection n'était pas faite et proclamée le 1er décembre, le Président sortant n'en cessera pas moins d'exercer ses fonctions. Le *Secrétaire des Affaires Etrangères* assumera immédiatement le Pouvoir Exécutif en qualité de président intérimaire. A son défaut ou en cas d'empêchement, la Présidence intérimaire sera confiée à l'un des autres ministres, suivant l'ordre légal qui en établit le nombre. *Il sera procédé de la même manière lorsque*, en cas de défaut absolu ou temporaire du Président, le vice-Président ayant été autorisé à abandonner ses fonctions, s'il les exerçait, ne se présentait pas *et si, dans le cours de sa période, les deux fonctionnaires venaient à faire absolument défaut.* » Or, les faits se passèrent comme suit : démission du Président et du Vice-Président constitutionnels, MM. Francisco I. Madero et José Maria Pino Suarez ; une fois ces démissions acceptées, M. Pedro Lascurain, Ministre des Affaires Etrangères, prit charge, *en vertu de la Loi*, du Pouvoir Exécutif qui était vacant et, dans l'exercice de ses facultés, nomma le général

Victoriano Huerta, Ministre de l'Intérieur. Comme M. Lascurain démissionna peu après et que la Chambre accepta également sa démission, le général Victoriano Huerta, *également en vertu de la Loi*, se chargea du Pouvoir Exécutif, avec le caractère d'intérimaire et avec l'obligation constitutionnelle, qu'il a déjà remplie, de convoquer à des élections extraordinaires. Comme on le voit, il ne s'agit exclusivement ici que d'un point de Droit Constitutionnel, dans lequel aucune nation étrangère, si respectable et si puissante soit-elle, n'a le droit d'intervenir, si peu que ce soit.

La situation diplomatique créée par les Etats-Unis est aussi anormale qu'injustifiée.

« Au reste, mon gouvernement considère qu'il ne s'agit pas, dans ce cas, de la reconnaissance du gouvernement du général Huerta de la part des Etats-Unis d'Amérique, car les choses qui existent d'elles-mêmes ne sont et ne peuvent être susceptibles de reconnaissance. Il s'agit uniquement d'une suspension de relations — suspension aussi anormale qu'injustifiée ; anormale parce que l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, dans l'exercice de ses hautes fonctions diplomatiques et en sa qualité de doyen du Corps diplomatique étranger accrédité auprès du gouvernement de la République, félicita M. le général Huerta de son avènement au pouvoir, assista à ses actes officiels, tels que l'ouverture du Congrès, continua de correspondre avec ce Ministère au moyen de notes protocolaires et, à son départ, accrédita, comme Chargé d'Affaires par intérim, le premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, qui continue parmi nous le libre exercice de ses fonctions. La suspension est immotivée parce que, je le répète, nous n'y avons pas fourni le moindre prétexte.

« Monsieur l'agent confidentiel peut croire que c'est uniquement à cause de la sincère estime que le peuple et le gouvernement du Mexique éprouvent pour le peuple et gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, et à cause de la considération qu'il professe pour toutes les nations amies (spécialement, dans ce cas, à l'égard de celles qui ont bien voulu offrir leurs bons offices) que mon gouvernement a consenti à prendre en considération et à répondre le plus brièvement que l'affaire le permet, aux demandes dont vous êtes porteur. Autrement, et vu leur caractère impératif et anormal, à peine tolérable dans un traité de paix qu'impose un vainqueur, il les aurait repoussées sans examen, comme l'aurait fait toute nation qui se respecte. Et mon gouvernement, confiant en la justice de sa cause, justice évidente dès qu'on l'examine avec sérénité et lar-

geur de vue, est persuadé que le Président actuel des Etats-Unis d'Amérique, — dont la rectitude et le sens moral sont absolument hors de cause, — renoncera à ses exigences et fera tous ses efforts pour faire renouer, sur des bases plus solides encore, les relations de sincère amitié et de bonne intelligence que nous imposent pour des siècles notre voisinage géographique — voisinage auquel il est impossible de renoncer, lors même que nous le voudrions les uns ou les autres — ainsi que notre intérêt mutuel et notre tâche proportionnelle dans la cause commune de la prospérité, du bien-être et de la civilisation, tâche dans laquelle, je me plais à le reconnaître, vous avez sur nous une avance enviable.

« Heureusement, la partie finale des instructions de M. le Président Wilson, que je me permets de reproduire ici, est ainsi conçue : « Si le Mexique peut indiquer quelque « moyen meilleur de lui démontrer notre amitié, qui puisse « être utile au peuple mexicain et qui soit compatible avec « nos obligations internationales, nous sommes plus que « désireux de l'examiner. » Cette conclusion, dis-je, m'amène à proposer l'arrangement suivant, également honorable pour les deux pays :

« I. Que notre ambassadeur soit agréé à Washington.

« II. Que les Etats-Unis d'Amérique nous envoient un nouvel ambassadeur, sans conditions préalables.

es Etats-Unis et le Mexique sont sur le pied d'une entière égalité devant le Droit et la Justice.

« Et de cette façon, cette situation menaçante et angoissante aura heureusement pris fin. Il ne sera plus question des causes qui, si la tension persistait, pourraient nous conduire à je ne sais quelles extrémités dont les conséquences seraient incalculables pour deux peuples ayant l'inévitable obligation de continuer d'être amis, pourvu que cette amitié repose toujours sur le respect mutuel, indispensable entre deux nations souveraines, qui sont sur un pied d'une entière égalité devant le Droit et la Justice.

« Il ne me reste plus, Monsieur l'Agent Confidentiel, qu'à vous renouveler l'assurance de ma parfaite considération.

« Le ministre des Affaires Etrangères de la République, *Federico Gamboa.*

« A M. John Lind, agent confidentiel du Président des Etats-Unis d'Amérique. »

DEUXIÈME NOTE DE M. LIND

Mexico, le 25 août 1913.

Monsieur le Ministre,

Je n'ai pas reçu d'instructions du Président pour répondre aux observations que contient votre note du 16 août 1913, et comme, à mon avis, ces observations ne répondent pas à celles que contiennent mes instructions, que je vous ai déjà fait connaître, je m'abstiens de les discuter. Les instructions originales du Président disent formellement : « Nous voulons agir, dans les circonstances actuelles, d'une façon strictement inspirée par l'amitié la plus vive et la plus désintéressée. Dans tout ce que nous faisons ou proposons, au sujet de cette situation compliquée et angoissante, nous sommes mûs, non seulement par le désir de respecter de la façon la plus scrupuleuse l'indépendance du Mexique (et nous considérons y être tenus par tous les préceptes du droit et de l'honneur), mais aussi de donner toutes les preuves possibles que nous agissons exclusivement dans l'intérêt du Mexique, et non pas de quelque personne ou d'un groupe quelconque, ayant des réclamations à faire valoir au sujet d'eux-mêmes ou de leurs propriétés au Mexique et qui se considéreraient en droit d'en exiger le règlement. Ce à quoi nous nous efforçons, c'est de faire prévaloir les conseils que nous donnons au Mexique, pour son propre bien et dans l'intérêt de sa propre tranquillité, sans autre but, quel qu'il soit. Le gouvernement des Etats-Unis se considérerait comme disqualifié s'il nourrissait la moindre intention égoïste dans ces négociations d'où dépendent la paix, le bonheur et la prospérité de tout un peuple. Il n'agit pas dans un but égoïste, mais dans le sens que lui dicte son amitié à l'égard du Mexique. »

Quant à la conduite que, selon vous, les Etats-Unis doivent observer, je me permets de vous dire que le Président considère que la question de la reconnaissance du gouvernement *de facto* et de tout gouvernement futur au Mexique est une chose qu'il appartient exclusivement aux Etats-Unis de décider. Dans l'exercice de leurs droits souverains, les Etats-Unis n'hésiteront pas à indiquer au gouvernement *de facto* qui demanderait à être reconnu, — spécialement à une époque de sérieux troubles intérieurs, — qu'il doit suivre la voie qui, de l'avis des Etats-Unis, est susceptible de conduire à la

reconnaissance dans l'avenir. Dans le cas actuel, le Président des Etats-Unis croit, sincèrement et ardemment, que le gouvernement *de facto* du Mexique trouvera dans ses indications le moyen le plus pratique de favoriser les intérêts supérieurs du Mexique et d'assurer le prompt rétablissement de la tranquillité intérieure.

Dans cet esprit, qui est le même que celui des instructions originales, il m'a autorisé à soumettre à la considération du gouvernement *de facto* du Mexique les propositions suivantes :

1° que les élections convoquées pour le 26 octobre 1913 se fassent d'accord avec la Constitution et les lois mexicaines ;

2° Que le Président Huerta, de la façon que le Président lui indiqua dès le début, donne les assurances auxquelles se réfère le paragraphe « C » de mes premières instructions ;

3° Que les autres propositions contenues dans mes premières instructions soient discutées plus tard, mais promptement, et soient résolues comme le permettront les circonstances et dans le même esprit qu'elles furent présentées.

Le Président m'autorise, en outre, à déclarer que si le gouvernement *de facto* agit immédiatement et conformément aux indications présentées, il (le Président) assurera aux banquiers américains et à leurs associés que le gouvernement des Etats-Unis verrait avec plaisir la réalisation d'un emprunt immédiat, d'un montant suffisant pour couvrir les nécessités immédiates du gouvernement *de facto* du Mexique.

Nous espérons sincèrement que le gouvernement de Votre Excellence considérera convenable aux intérêts supérieurs du Mexique d'accepter immédiatement ces propositions qui sont présentées dans un esprit identique et dans le même but que les premières ; mais, dans cette forme plus restreinte, afin que le gouvernement *de facto* puisse agir, en en tenant compte, sans avoir besoin de la coopération ou de l'appui, dans les circonstances actuelles, de quelque facteur étranger à la situation. Qu'il me soit également permis, monsieur le ministre, en vous soumettant cette dernière indication du Président des Etats-Unis, de vous assurer de ma profonde reconnaissance personnelle et de mon estime intime pour les nombreuses preuves de bonne volonté personnelle dont j'ai été l'objet de la part de Votre Excellence, des habitants de Mexico et du Président provisoire.

Il ne me reste plus qu'à renouveler à Votre Excellence les assurancs de ma haute considération.

John Lind, Représentant personnel du Président des Etats-Unis d'Amérique. — A Son Excellence M. Federico Gamboa, Ministre des Affaires Etrangères. — Mexico.

SECONDE RÉPONSE DE M. GAMBOA

Mexico, le 26 août 1913.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir hier, de vos mains, une note dans laquelle — bien que vous n'ayez pas d'instructions de M. le Président des Etats-Unis d'Amérique, à cet effet, — vous voulez bien déclarer d'emblée que la réponse faite par le gouvernement de la République et par mon entremise à votre note du 16 courant ne répond pas pertinemment à vos instructions. . . . .
. . . .

La seconde note américaine n'apporte aucun nouvel élément d'entente.

Dès l'abord, il saute aux yeux, Monsieur l'Agent Confidentiel, que l'intention de Son Excellence Monsieur Woodrow Wilson est, dans ce cas, de ne s'écarter en rien de ce qu'il avait résolu ; car, malgré le délai écoulé depuis le 16, date de ma réponse, jusqu'au 25, date à laquelle vous m'avez remis votre seconde note, à laquelle je réponds par la présente, l'essence et même la forme de vos instructions originales sont les mêmes, avec la circonstance aggravante bien qualifiée par vous, d'être « plus restreintes ».

En conséquence, il me suffirait, pour y répondre complètement, de reproduite d'une façon intégrale, dans la présente, ma note du 16 courant, aussi négative que catégorique. Mais M. le Président par intérim, après avoir obtenu l'avis unanime de ses ministres, est décidé à pousser la complaisance jusqu'à l'extrême limite, et dans le but de calmer l'opinion publique mexicaine, très justement inquiète de la tension des relations diplomatiques, tension qui nous divise actuellement ; dans le but aussi d'informer comme il convient les divers gouvernements étrangers qui ont bien voulu faire valoir leurs bons offices, de la façon la plus délicate qu'il fût possible — car je ne cesserai de répéter que telle a été l'attitude de ces Puissances et ne me lasserai pas de leur en exprimer ma reconnaissance, — le

Président intérimaire a bien voulu m'autoriser à vous répondre dans les termes suivants :

Je commencerai d'abord par mettre en relief un fait très significatif : depuis la nuit du 14 courant, où je reçus le pli contenant vos instructions, lesquelles n'étaient adressées réellement à personne et où l'administration actuelle était qualifiée « les personnes qui détiennent actuellement l'autorité ou exercent de l'influence au Mexique », de cette soirée, dis-je, à la date d'hier, un progrès a été fait, puisque le Président constitutionnel par intérim est désigné maintenant (voir le paragraphe II des propositions nouvelles), sous le nom de « Président Huerta », et que, dans le cours de la note, le personnel de son administration est constamment qualifié de « gouvernement *de facto* ».

Mais comme, en somme, le qualificatif, quel qu'il soit, n'avait, dès le commencement même, aucune importance, puisque toutes les gestions de votre gouvernement n'ont été entreprises qu'avec nous, ce qui nous donnerait toujours, en supposant que nous en fussions privés, une parfaite personnalité politique et morale pour élucider la présente controverse, je me bornerai simplement à signaler le fait.

es propositions américaines sont inacceptables.

Si vos propositions originales étaient déjà inacceptables, elles le sont davantage encore dans la forme plus restreinte dans laquelle vous les faites de nouveau en les aggravant. Ce qui nous frappe surtout, c'est que vous insistiez encore après que vos premières propositions ont été repoussées. Et précisément parce que nous comprenons l'immense valeur que possède le principe de souveraineté que, très justement, le gouvernement des Etats-Unis invoque pour nous reconnaître ou ne pas nous reconnaître, nous avions cru que jamais vous n'oseriez venir nous proposer d'attenter à notre propre souveraineté en permettant qu'un gouvernement modifie la ligne de conduite que nous devons suivre dans notre vie publique et indépendante. Si dès le commencement nous nous étions laissés aller à admettre les conseils et les avertissements (appelons-les ainsi) des Etats-Unis, nous aurions non seulement porté atteinte à notre souveraineté, comme je le dis plus haut, mais nous aurions compromis, pour un avenir indéfini, nos destinées d'Etat souverain et toutes les élections de Président du Mexique auraient désormais été soumises au *veto* de n'importe quel Président des Etats-Unis d'Amérique. Et je vous assure, Monsieur l'Agent Confidentiel, qu'aucun gouvernement n'aurait le cœur de souscrire à pareille énormité, à moins d'un cataclysme monstrueux et presque impossible dans la conscience mexicaine.

Nous nourrissions la croyance — étant donné l'incommensurable intérêt que le Président des Etats-Unis n'a jamais cessé de démontrer pour nos affaires intérieures — que lui-même aussi bien que son gouvernement étaient au courant des prescriptions de notre Constitution en ce qui regarde les élections. Malheureusement et vu l'insistance avec laquelle Son Excellence M. Wilson soutient ses premières idées, nous nous voyons contraints d'avouer notre erreur profonde. En effet, les articles 78 et 109 de notre Constitution, réformés par la loi votée le 7 novembre 1911, par le Congrès de l'Union, contiennent, entre autres prescriptions, la suivante, qui figure à la fin de l'article 78 : « *De même, le Secrétaire du Bureau chargé du Pouvoir Exécutif lorsque auront lieu les élections, ne pourra être élu ni président ni vice-président.* »

La question de l'élection du Président Huerta aux prochaines élections ne peut pas se poser.

Cette transcription, que je me permets de faire, Monsieur l'Agent Confidentiel, pour éclairer la religion du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, montre que M. le Président intérimaire constitutionnel de la République ne peut pas être élu aux prochains comices.

Si Son Excellence M. Wilson en avait tenu compte avant de s'aventurer à venir nous imposer les conditions dont il s'agit et qu'il nous est impossible d'accepter, nous aurions évité l'actuel état de choses entre vous et nous ; notre honneur national aurait été maintenu hors d'atteinte, et l'amour-propre du Président de la République des Etats-Unis d'Amérique n'aurait pas été désavantageusement engagé dans une controverse qui n'a pas de raison d'être.

Qu'il soit bien entendu que le Président intérimaire constitutionnel ne pourra pas être élu Président ni Vice-Président aux prochaines élections qui doivent avoir lieu le 22 octobre, *parce que nos propres lois*, UNIQUES ARBITRES DE NOS DESTINÉES, LE LUI DÉFENDENT, ET NON PAS A CAUSE DE L'IMPOSITION, MÊME AMICALE ET DÉSINTÉRESSÉE, DU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE ou de celle du chef de n'importe quel Etat, puissant ou faible (cela ne fait rien à l'affaire), pour lequel nous professerions le même respect.

Je dois vous faire remarquer, Monsieur l'Agent Confidentiel, que jusqu'à ce jour, tout au moins, seul, le Président des Etats-Unis d'Amérique a parlé de la candidature du Président constitutionnel intérimaire aux prochaines élections. Ni les solennelles déclarations de ce haut fonctionnaire, ni un seul de ses actes — qui tous ont pour but d'obtenir la complète pacification du pays, suprême aspi-

ration nationale, et qu'il est décidé à mener à bonne fin malgré tout — ne permettent de soupçonner que ses projets ou intentions soient de se porter candidat. *Il est de notoriété publique qu'il n'existe dans tout le pays ni un seul journal, ni un seul club, ni une seule corporation ou groupe de particuliers qui ait lancé sa candidature ou même qui l'ait mise en discussion.*

Sur quoi donc sont basés le soupçon gratuit de M. le Président des Etats-Unis d'Amérique et son exigence absolument inadmissible, qui pour être acceptée demanderait que le Président intérimaire constitutionnel de la République souscrive à des engagements qui jamais n'ont été imposés au chef d'une nation souveraine ?

La question étant présentée comme j'ai l'honneur de le faire dans cette réponse, Son Excellence M. Wilson devra se départir de son attitude actuelle sous peine de voir ses mobiles — que je me complais à reconnaître, comme il les appelle lui-même, amicaux et désintéressés, — sous peine, dis-je, de voir ses mobiles interprétés de façons diverses et fausses par toutes les nations qui suivent notre conflit international avec plus ou moins d'intérêt. Et sous peine également de s'écarter entièrement du criterium universel qui qualifie de façon précise une administration qui se trouve dans les mêmes conditions que la nôtre (la meilleure preuve de ce que je dis est la reconnaissance sans conditions de la part des premières Puissances de la terre entre lesquelles les Etats-Unis d'Amérique occupent une place éminente et si légitimement conquise), le Président des Etats-Unis cessera de nous appeler *Gouvernement de fait* et nous donnera le seul titre qui nous revient en droit, celui de gouvernement constitutionnel intérimaire.

La promesse de favoriser un emprunt mexicain aux Etats-Unis ne saurait peser sur nos décisions.

Permettez-moi, Monsieur l'Agent Confidentiel, de ne pas faire de réponse, pour le moment, à l'offre très significative que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique daigne faire miroiter à nos yeux, offre qui consisterait à recommander aux banquiers américains de nous consentir un emprunt imdmédiat nous permettant de faire face, entre autres besoins, au innombrables dépenses urgentes exigées par la progressive pacification du pays ; car, d'après les termes où elle est conçue, cette offre à tout à fait figure d'une alléchante réponse conditionnelle, faite, afin qu'attirés par un intérêt mesquin, nous renoncions à soutenir le droit qui incontestablement nous assiste.

Lorsque la dignité nationale est en jeu, j'entends qu'il

n'existe pas d'emprunts capables de permettre, à ceux qui sont chargés par la loi de sauvegarder cette dignité, d'y porter, en pleine connaissance de cause, la moindre atteinte.

Par contre j'ai vu, avec le plus grand plaisir, que M. le président des Etats-Unis d'Amérique propose de remettre à plus tard et selon les conditions régnant à ce moment, la solution des propositions qui dans les instructions originales figuraient sous la lettre A et dans la note à laquelle je réponds en ce moment figuraient sous le n° 3. C'est la meilleure preuve que nous nous trouvons en voie d'un arrangement également satisfaisant pour les deux parties.

C'est pourquoi, Monsieur l'agent confidentiel, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes fondés à espérer une prompte solution du conflit qui nous a si malencontreusement divisés. J'irai même plus loin encore, jusqu'à renoncer de notre part à ce que pour le moment nos ambassadeurs respectifs soient reçus ; car pour le but que nous poursuivons il suffit que le personnel de nos deux ambassades demeure tel qu'il est actuellement constitué jusqu'après les élections d'octobre. Mais cela sous l'absolue condition que l'on nous reconnaisse comme étant ce que nous sommes en réalité : Gouvernement Constitutionnel Intérimaire de la République Mexicaine.

A mon tour, Monsieur l'Agent Confidentiel, je vous réitère ici l'agréable impression que vous me laissez comme citoyen des Etats-Unis d'Amérique et comme habile, droit et bien intentionné représentant personnel de Son Excellence M. Woodrow Wilson. J'estime à très haut prix la reconnaissance dont vous vous déclarez redevable pour l'accueil que vous ont très justement fait M. le président constitutionnel intérimaire de la République, des particuliers et moi-même. Je vous renouvelle, comme dans ma note antérieure, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire des Affaires Extérieures de la République,

Signé : **F. GAMBOA.**

L'opinion des Étrangers résidant au Mexique.

Il est intéressant de mettre en regard des appréciations pessimistes émanant de certains cercles américains les déclarations des colonies étrangères de Mexico, bien placées, évidemment, pour évaluer une situation dont dépendent leurs propres intérêts.

Toutes les colonies étrangères européennes fixées au Mexique ont adressé à leurs gouvernements respectifs des dépêches pour les remercier d'avoir reconnu le gouvernement provisoire mexicain actuel et pour les inciter à obtenir cette reconnaissance par l'unanimité des puissances.

Voici le texte de la dépêche envoyée par la colonie française du Mexique :

« Mexico, le 25 août 1913.

« Monsieur Barthou,

« Président conseil des ministres, Paris

« Colonie française du Mexique représentée par les présidents et les membres des comités des différentes Sociétés et institutions françaises, les conseillers du commerce extérieur, les directeurs des journaux français de Mexico et tous les notables commerçants, remercie le gouvernement français d'avoir déjà reconnu le gouvernement constitué actuel de la République mexicaine. — Elle considère, d'accord avec les colonies allemande, autrichienne, espagnole, anglaise et italienne, qui font des démarches identiques auprès de leurs gouvernements, que l'unique solution susceptible de mettre un terme à la crise que traverse le Mexique et qui met en si grand péril tous les intérêts mexicains, français et étrangers, consiste en la reconnaissance immédiate du gouvernement mexicain par l'unanimité des puissances.

« La Colonie Française. »

Voici également le texte de la dépêche de la colonie belge sur la même question :

« Colonie belge se joignant aux résolutions adoptées par les colonies allemande, anglaise, autrichienne, espagnole, française, italienne de la capitale exprime très respectueusement au gouvernement belge son entière satisfaction pour sa reconnaissance accordée au gouvernement provisoire actuel. La colonie belge estime, d'accord avec les colonies précitées, que le plus grand empêchement au rétablissement de la paix au Mexique réside dans le manque d'unanimité de la reconnaissance des puissances dont l'effet le plus immédiat fut d'encourager, dans une large mesure, la continuation des troubles et des conditions anarchiques existant dans certaines parties de la République et menace le pays d'une crise financière mettant en grand péril les intérêts économiques tant mexicains qu'étrangers. »

Étendue du mouvement révolutionnaire.

On a publié dans la presse française des renseignements fort inexacts sur l'étendue du mouvement révolutionnaire.

A la date du 1er septembre dernier, le gouvernement fédéral a publié sur ce sujet un tableau dressé par le ministère de « Gobernacion », à l'aide des rapports officiels des gouverneurs des différents Etats de la Fédération.

Voici ce tableau :

AGUASCALIENTES. — *Gouverneur militaire, colonel Carlos Garcia Hidalgo.* — Tranquillité complète.— Le gouvernement exerce son autorité sur toute l'étendue de l'Etat.

CAMPECHE. — *Gouverneur militaire, général Manuel Rivera.* — Totalement soumis à l'autorité gouvernementale, à l'exception du district de Champoton.

COAHUILA. — *Gouverneur civil, Dr Ignacio Alcocer.* — Totalement au pouvoir des révolutionnaires, à l'exception de Saltillo et Monclova.

COLIMA. — *Gouverneur militaire, général Julian Jaramillo.* — Tranquillité complète. — Le gouvernement exerce son autorité sur toute l'étendue de l'Etat.

CHIAPAS. — *Gouverneur militaire, général Bernardo Z. Palafox.* — Tranquillité complète. — Entièrement soumis à l'autorité gouvernementale.

CHIHUAHUA. — *Gouverneur miltaire, général Salvador R. Mercado.* — Tranquillité complète. — Le gouvernement exerce son autorité sur tout l'Etat.

DURANGO. — *Gouverneur civil, Hilario Lozoya.* — Totalement soustrait à l'action gouvernementale.

GUANAJUATO. — *Gouverneur militaire, général Romulo Cuellar.* — Tranquillité complète. — Entièrement soumis à l'autorité gouvernementale.

GUERRERO. — *Gouverneur militaire, général Manuel Zozaya.* — Complète tranquillité. — Autorité absolue du gouvernement sur tout l'Etat.

HIDALGO. — *Gouverneur militaire, général Agustin Sangines.* — Tranquillité complète. — Le gouvernement exerce son autorité sur tout l'Etat.

JALISCO. — *Gouverneur civil, lic. José Lopez Portilla y Rojas.* — En complète tranquillité. — Autorité absolue du gouvernement sur tout l'Etat.

MEXICO. — *Gouverneur militaire, général Refugio Velasco.* — Tranquillité absolue.

NUEVO LEON. — *Gouverneur militaire, général Francisco Romero.* — La région de la Huasteca est soustraite à l'action du gouvernement. Celui-ci domine dans tout le reste de l'Etat.

SINALOA. — *Gouverneur militaire, général J.-L. Legoreta.* — A l'exception du district de Fuerte, tout l'Etat est soumis au gouvernement.

SONORA. — *Gouverneur militaire, général Francisco H. Garcia.* — Totalement soustrait à l'action gouvernementale, à l'exception du port de Guaymas.

TABASCO. — *Gouverneur militaire, général Eduardo Yarza.* — Tranquillité complète, soumis entièrement au gouvernement.

TAMAULIPAS. — *Gouverneur militaire, général Antonio Rabago.* — Le gouvernement domine dans tout l'Etat, à l'exception du port de Matamoros.

TLAXCALA. — *Gouverneur militaire, colonel Manuel Cuellar.* — Tranquillité complète. — Tout l'Etat est soumis à l'autorité gouvernementale.

VERA CRUZ. — *Gouverneur militaire, général Eduardo M. Cauz.* — Le gouvernement domine dans tout l'Etat.

YUCATAN. — *Gouverneur militaire, général Eugenio Rascon.* — Tranquillité absolue. — Le gouvernement exerce son autorité sur toute l'étendue de l'Etat.

Nous sommes donc très loin de la situation que les télégrammes de New-York et de Washington tendent à nous dépeindre.

Si maintenant on reprend les dépêches américaines, on constate qu'elles ne sont pas en contradiction avec les informations du gouvernement. Tout au plus, peut-on dire que l'agitation révolutionnaire existe encore au *Chihuahua* et au *Nuevo-Leon*, bien qu'en fait les fédéraux n'aient pas perdu le contrôle de ces Etats où ils ont pourtant de graves difficultés.

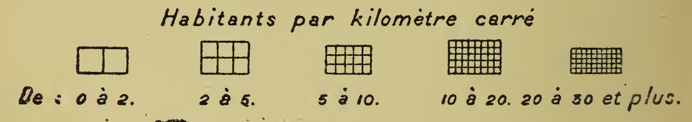
En revanche, au Morelos, l'agitation zapatiste a été vigoureusement réprimée et elle tend à disparaître. Il faut dire, en outre, que cette agitation n'est pas révolutionnaire, c'est plus exactement une jacquerie paysanne qui a tourné petit à petit au banditisme vulgaire. Cette agitation zapatiste existe d'ailleurs dans l'Etat de Guerrero, qui est porté au tableau ci-dessus comme entièrement calme.

En résumé, si l'on écarte le zapatisme, l'agitation révolutionnaire s'étend, très inégalement d'ailleurs, d'après l'ensemble des indications reçues, à dix Etats en tout, sur les vingt-sept de la Fédération. Cette inégalité d'extension du mouvement révolutionnaire permet de dire qu'en surface, le gouvernement fédéral est, sans conteste, maître de plus de trois quarts du territoire.

Répartition de la population mexicaine.

O. de Greenwich

Dressé et dessiné par J. Boons *Inst^t Géogr. U^té N^le, Bruxelles*



La présente carte est établie de façon à indiquer la répartition de la population sur le territoire mexicain.

Elle permettra de constater que les Etats soustraits momentanément à l'action gouvernementale sont précisément ceux où la densité de population est particulièrement faible, et, par conséquent, où les moyens de communication sont plus rares et plus aisés à interrompre.

1 Mexico.
2 Etat de Mexico.
3 Tlaxcala.
4 Morelos.
5 Guanajuato.
6 Puebla.
7 Hidalgo.
8 Queretaro.
9 Aguascalientes.
10 Michoacan
11 Vera Cruz.
12 Colima.
13 Oaxaca.
14 Jalisco.
15 San Luis Potosi.
16 Guerrero.
17 Zacatecas.
18 Chiapas.
19 Nuevo Leon.
20 Tabasco.
21 Tepic.
22 Durango.
23 Sinaloa.
24 Yucatan.
25 Tamaulipas.
26 Coahuila.
27 Campêche.
28 Chihuahua.
29 Sonora.
30 Basse Californie.

Le Pétrole au Mexique.

La production du pétrole au Mexique a dépassé, l'année dernière, celle de la Roumanie, qui occupait le troisième rang parmi les producteurs de combustible liquide.

D'après la statistique officielle, pendant l'année fiscale 1908-1909, le Mexique avait produit seulement 425,000 tonnes de pétrole, tandis que la production de l'année passée a été de 2,100,000 tonnes, soit un tonnage quatre fois plus grand.

Cet accroissement de production va toujours en augmentant, et il est non seulement probable, mais bien certain, qu'après la Roumanie, la Russie devra céder sa place au Mexique, qui pourra alors disputer aux Etats-Unis l'hégémonie du pétrole.

Il est très difficile de calculer avec précision la production probable pour l'année fiscale 1912-1913, car sur les 89 compagnies — au capital de 35 millions de livres sterling — formées pour explorer et exploiter la vaste région pétrolifère mexicaine, beaucoup d'entre elles cachent soigneusement les résultats des forages, surtout quand elles découvrent des sondages productifs dans une nouvelle zone, afin de ne pas trop faire monter le prix des terrains environnants.

En tenant compte seulement des productions connues des principaux sondages en pleine exploitation, on arrive au chiffre très important de 410,000 barils par jour, c'est-à-dire, en chiffre rond, 150 millions de barils par an.

Voici comment on arrive à ce chiffre :

Sondage appartenant à la Huasteca Petroleum Cy :	
Juan Casian, région de Tuxpam..................	110.000
Sondage n° 6....................................	11.000
Sondage appartenant à la Mexican Eagle Cy :	
Porto del Llano, région de Tuxpam..............	100.000
A la fin du mois de mai, un *sondage à El Alamo*, sur la rive de la rivière Tuxpam................	60.000
Près de *Topila* (*Tamaulipas*), deux sondages :	
L'un	50.000
L'autre	10.000
Sondage de Soto la Marina.....................	40.000
Sondage de Furbero............................	20.000
Total de barils par jour........	410.000

Si l'on tient compte des autres puits moins importants, on voit que la production du Mexique durant l'année en cours sera presque égale à celle des Etats-Unis.

Actuellement, une grande quantité du produit de tous ces sondages se perd forcément ; les pipe-lines et les bateaux-réservoirs qui existent n'étant pas suffisants, il n'est pas possible de recueillir et de transporter toute la production. On essaie en ce moment de parer à ces inconvénients et une flotte de 20 bateaux-réservoirs, d'une capacité de 110,000 barils, dont l'un est déjà en service, a été commandée.

L'Emploi des fonds du dernier Emprunt mexicain.

On trouvera ci-dessous le texte intégral de la loi relative au dernier emprunt mexicain telle qu'elle a été approuvée par le Congrès de l'Etat fédéral.

Article premier. — L'Exécutif est autorisé à contracter un emprunt, payable en or, pour une somme totale de 20 millions de livres sterling ou leur équivalent en dollars, francs ou marks de l'empire allemand, avec pouvoir de donner en garantie le 38 0/0 des droits d'importation douaniers.

Art. 2. — L'emprunt pourra être contracté en stipulant soit son amortissement périodique et graduel, soit son paiement en une seule fois.

Art. 3. — L'intérêt nominal des bons ne pourra être supérieur à 6 0/0 et leur placement inférieur à 86 0/0 de leur valeur nominale.

Art. 4. — Dans le cas où l'emprunt serait amortissable périodiquement, l'Exécutif fera rentrer dans les budgets annuels les sommes nécessaires au rachat des bons amortis. Si l'emprunt est remboursable en une seule fois, le délai de remboursement ne devra pas être inférieur à dix ans.

Art. 5. — Le produit de l'emprunt sera employé comme suit :

Speyer et Cie.................................$	41.000.000
Subventions aux chemins de fer..............	1.264.000
Pan-Américain	428.000
Ports de Salina Cruz et de Frontera..........	1.600.000
Port de Coatzacoalcos........................	3.000.000
Palais législatif	300.000
Crédits extraordinaires pour l'instruction publique	3.000.000
Chemins de fer nationaux (selon le contrat conclu l'an dernier).........................	500.000
Excédent du budget des dépenses............	8.384.000
Paiement à la Banque nationale..............	4.000.000
Dépenses militaires	30.000.000
Service de la Dette..........................	12.000.000
Canalisation de la lagune de Tamiagna.......	100.000
Déficit des chemins de fer nationaux..........	4.732.000
Total............$	109.308.000

Le reliquat sera employé à des dépenses qui devront chaque fois être autorisées par le Congrès de l'Union.

Art. 6. — L'Exécutif rendra compte à la Chambre, au cours de la prochaine session, de l'usage qu'il aura fait des pouvoirs qui lui ont été accordés par les articles ci-dessus.

Article transitoire. — L'Exécutif pourra recevoir des avances sur l'emprunt pour faire face à ses engagements envers la maison Speyer et Cie, et ces avances participeront à la garantie des droits de douane cautionnant l'emprunt total.



TABLE DES MATIÈRES

Société anonyme de l'Imprimerie Kugelmann (L. Cadet, directeur), 12, rue de la Grange-Batelière, Paris.